

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 FÉVRIER 2017 à 19 h 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – Mme Nicole LAURENT – M. Jean-Pierre PEYRIN – Mme Christine DIEUX – M. Jean-Christophe GIGAULT – M. Gilbert MÉNARD – Mme Marie-Aude JACQUES – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Mme Bernadette GRELIER (à partir de 19h30) – M. Daniel BAPTISTE – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Denise AMBLARD – M. Bruno MAGNIN – Mme Isabelle DOMINGUES – M. Joël DE AMORIM – M. Eric AGBESSI – Mme Morgane GENEIX – Mme Françoise RIGOULET.

Etaient représentés :

Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY par Mme Nicole LAURENT.
Mme Fanny ANNEZO par M. Joël DE AMORIM.
Mme Martine MALLET par M. Gilbert MÉNARD.
M. Okan YALCIN par M. Jean-Pierre PEYRIN.
M. Laurent PÉNEVÈRE par Mme Françoise RIGOULET.
M. Louis-Paul COLDREY par M. Eric AGBESSI.

Etaient excusés : M. Gilles BRUNEL – M. Florent LOUSTALET – Mme Bernadette GRELIER (jusqu'à 19h30) - Jérôme LECHIPRE.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du conseil municipal et désigne **M. Jean-Pierre PEYRIN** aux fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite à la démission, le 30 décembre 2016, de M. Hervé POUGHEON, du Conseil Municipal, et à la démission en date du 12 janvier 2017 de Mme Irène LEROY, suivante de la liste « Continuons ensemble Volvic » appelée à siéger au sein du conseil, le suivant, M. Bruno MAGNIN a, de ce fait, été informé qu'il devenait, de droit, conseiller municipal et une convocation à ce présent conseil lui a été adressée.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

MARCHÉS PUBLICS

- **SIGNATURE DU MARCHÉ RELATIF AU REMPLACEMENT DES MENUISERIES DU BATIMENT SPORTIF ET ASSOCIATIF DE VOLVIC**

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Nom du titulaire : SOCIÉTÉ EIRL HABITAT CONFORT – 36, Rue Jean Groslier – 63140 CHATEL-GUYON

Montant estimatif du marché :

47 598 € HT soit 57 117,60 € TTC.

- SIGNATURE DU MARCHÉ RELATIF A LA REFONTE DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE VOLVIC

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Nom du titulaire : SOCIÉTÉ DE BUSSAC MULTIMEDIA – 44, Avenue des Etats-Unis – 63000 CLERMONT-FERRAND

Montant estimatif du marché :

13 775 € HT soit 16 530 € TTC.

FONCIER

- EPF-SMAF – PROJET D'ACQUISITION DE BATIMENTS SUR LA PARCELLE ZM 995

Décision apportant des précisions complémentaires à la délibération n° 121/2016 en date du 7/12/2016 par laquelle le conseil municipal a approuvé l'acquisition de bâtiments sur la parcelle ZM 995 en vue de l'installation des services techniques.

L'acquisition de cette parcelle sera réalisée par l'EPF-Smaf qui a demandé d'apporter des compléments à la délibération prise.

SUBVENTIONS

- DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES AUVERGNE RHONE ALPES

Objet : attribution d'une aide financière relative à la création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine

Demande de subvention à hauteur de 30 %.

BUDGET PREVISIONNEL

Dépenses	Salaire (nombre d'heures prévues x base horaire de rémunération (12 x 151,67) x 18,15			33 033,70 €
Recettes	Commune			
	70 %	soit	23 123,60 €	
	Drac Auvergne Rhône-Alpes			
	30 %	soit	9 910,10 €	

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE

- Vente de concession de cimetière

Date d'acquisition	Titulaire	N° concession	Date d'expiration	Montant
23/1/2017	Confidentiel	n° 295 - 4 ^{ème} cimetière	Perpétuelle	987 €

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 20 DÉCEMBRE 2016

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

2. FINANCES

Communication – Tarifs Livre Volvic

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée qu'afin de mettre en valeur l'histoire, les richesses et la vie au sein de la commune de Volvic, il a été édité un livre intitulé « Volvic La pierre, l'eau, la vie ».

Les qualités exceptionnelles de la pierre de lave, la minéralité unique de l'eau et les richesses du patrimoine sont retracées dans ce livre et illustrées par de magnifiques photos de Pierre Soissons, photographe professionnel amoureux de la région.

Interventions :

Mme Marie-Aude JACQUES fait une rapide présentation de l'histoire de la conception de l'ouvrage, tiré à 3 000 exemplaires. Les textes ont été rédigés par Denis Couderc, ancien journaliste.

Une opération de promotion pour la mise en vente du livre de Volvic est programmée le 17 février 2017.

Ce livre est destiné à la vente et de ce fait, le **Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** les tarifs suivants :

- 20 € pour la vente directe
- 15 € pour la vente à des intermédiaires en vue de la revente (comme l'Office de Tourisme et l'Espace Culturel Leclerc par exemple)
- 10 € pour des achats de lot supérieur à 50 ouvrages non destinés à la revente ou à des intermédiaires.

Un lot de 500 ouvrages sera réservé à des cadeaux (mariages, baptêmes républicains, réception d'invités, nouveaux arrivants, bénévoles, etc...).

3. FINANCES

Sponsoring pour action humanitaire Raid des 4L Trophy

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire

M. Mohand HAMOUMOU informe l'assemblée que la 20^{ème} édition du 4L Trophy a lieu du 16 au 26 février 2017.

Ce raid est une formidable aventure humaine, sportive et solidaire pour les étudiants âgés de 18 à 28 ans. Ils vont parcourir le désert en 4L avec à leur bord du matériel, des fournitures scolaires et sportives destinés aux enfants les plus démunis du Maroc.

Cette course est couverte médiatiquement, par la télévision, la radio, la presse écrite et la presse web.

Dans ce cadre, deux étudiants en Master Management à l'Ecole Supérieure de Commerce de Grenoble, qui participent à cet événement au profit de leur association « Peace Actions », ont sollicité la ville de Volvic pour devenir partenaire.

Interventions :

M. Eric AGBESSI regrette que des étudiants Clermontois, participant également au trophée, n'aient pas eu de subvention.

M. Mohand HAMOUMOU s'étonne de la remarque en précisant qu'il n'y a pas eu de demande. Si un dossier avait été déposé par des Etudiants Clermontois, il aurait bien évidemment été étudié. Mais attention, toutes les demandes ne pourront pas être financées, une tous les ans ou tous les deux ans.

Il ajoute que c'est la première année qu'il y a des demandes (une pour cette année et une pour l'an prochain).

M. Eric AGBESSI reconnaît que les étudiants clermontois n'ont pas fait de demande, ne sachant pas que c'était possible.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, par 18 voix « pour » et 5 abstentions (M. Eric AGBESSI, M. Louis-Paul COLDREY, M. Laurent PÉNEVÉRE, Mme Morgane GENEIX, Mme Françoise RIGOLET), **APPROUVE** le soutien à cette action sous la forme de sponsoring par un marquage adhésif du logo de la Ville de Volvic sur leur 4L pour un montant de 200 €, versé sous forme de subvention à l'association « Peace Actions ». Le logo de la commune de Volvic sera visible tout au long de la course.

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ad'Ap – Modification du délai d'application

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU rappelle à l'assemblée que l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) est obligatoire pour tous les propriétaires et ou exploitants d'Etablissements Recevant du Public (ERP) qui ne respecteraient pas leurs obligations d'accessibilité au 31 décembre 2014.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée apporte un cadre juridique sécurisé dans le cadre du décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014 relatif à l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public et des Installations Ouvertes au Public (IOP).

Mais il doit s'accompagner d'un calendrier précis et d'un engagement financier.

Il est le seul moyen pour être en accord avec la loi pour ceux qui ne se sont pas mis en conformité avec les obligations découlant de la loi n°2005-102 du 11 Février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La réalisation de ce document a fait l'objet d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans, approuvé par délibération du Conseil Municipal le 30 avril 2015, afin de désigner un prestataire pour accompagner chacune des Communes membres dans l'élaboration de ce document qui doit être remis au Préfet avant le 27 septembre 2015.

La Commune a demandé aux Services de l'Etat l'octroi d'une prorogation de délai pour le dépôt de son Ad'ap, qu'elle a obtenue.

Mais le délai étant arrivé à échéance, il convient que le Conseil Municipal se prononce maintenant sur le projet d'Ad'ap.

Le Conseil Municipal, par délibération n° 71/2016 en date du 8/7/2016, s'est déjà prononcé sur un projet d'Adap sur 9 ans.

Cette prolongation du délai d'application de l'Adap se basait sur une demande de dérogation pour raisons économiques et financières très complexe, qui impose des critères financiers que la commune ne remplit pas compte-tenu d'un niveau de ressources financières trop élevé.

Par conséquent, le Conseil Municipal doit se prononcer à nouveau sur un projet d'Adap sur la durée d'application initiale de 6 ans.

L'agenda d'accessibilité programmée, rédigé avec le concours du cabinet Qualiconsult désigné dans le cadre du groupement de commandes, liste 31 ERP communaux, avec pour chaque établissement une date prévisionnelle de début de la première action de mise en accessibilité de l'ERP et une date prévisionnelle de fin de la dernière action de mise en accessibilité de l'ERP.

Pour chaque ERP est également listée la nature de l'action de mise en accessibilité envisagée :

- par année pour une première période de 3 ans,
- pour une période de trois ans : période 2,

pour arriver dans la majeure partie des cas à une mise en accessibilité s'étalant sur une période de 6 ans.

Enfin, l'Ad'Ap expose les priorités de la Ville concernant l'accessibilité des ERP et IOP dans un projet de stratégie de mise en accessibilité.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, par 18 voix « pour » et 5 abstentions (M. Eric AGBESSI, M. Louis-Paul COLDREY, M. Laurent PÉNEVÈRE, Mme Morgane GENEIX, Mme Françoise RIGOLET) :

Interventions :

M. Mohand HAMOUMOU demande la raison de cette abstention alors qu'il s'agit d'une obligation.

Pas de réponse de l'opposition.

- **ANNULE ET REMPLACE** la délibération 71/2016 en date du 8 juillet 2016 en raison de l'impossibilité de justifier une demande de dérogation économique prolongeant le délai d'application de l'Ad'Ap à 9 ans,
- **APPROUVE** l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté en annexe pour mettre en conformité les ERP et IOP de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou M. Daniel BAPTISTE, Adjoint au Maire en charge des Services Techniques, des Travaux et des Associations à signer et déposer l'Ad'Ap auprès du préfet et à déposer les autorisations de travaux subséquentes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou M. Daniel BAPTISTE, Adjoint au Maire en charge des Services Techniques, des Travaux et des Associations à prendre toute décision et à signer tout acte ou document afférant à la mise en accessibilité des ERP et IOP de la Commune,
- **DIT** que la dépense en résultant sera inscrite au budget de l'exercice en cours.

5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Collège Victor Hugo – Convention de mise à disposition des gymnases et installations couvertes de la commune

Rapporteur : Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Délégué,
en charge de l'Education et de l'Enfance-Jeunesse.

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU rappelle à l'assemblée que le Conseil Municipal a adopté par délibération n° 133/2015 en date du 27/11/2015 une convention-cadre d'occupation des gymnases et installations couvertes pour l'année scolaire 2015-2016.

Cette convention est aujourd'hui arrivée à échéance et n'a pas été renouvelée car le Département, qui finançait cette occupation par l'attribution d'une aide forfaitaire destinée à contribuer aux frais de fonctionnement liés à l'utilisation de l'installation sportive, s'est désengagé.

Désormais, c'est le collège qui doit traiter directement avec la Ville pour la mise à disposition de ces bâtiments et c'est lui qui doit verser directement une redevance forfaitaire d'occupation.

C'est pourquoi il convient d'adopter une convention de mise à disposition précaire et révocable des gymnases et autres installations couvertes de Volvic entre la Commune et le Collège Victor Hugo.

Le projet de convention de mise à disposition reprend dans les grandes lignes la convention-cadre qui existait auparavant avec le département, notamment pour le calcul de la redevance d'occupation forfaitaire que devra verser le collège.

Le Conseil Municipal, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition à titre précaire et révocable des gymnases et installations couvertes avec le collège Victor Hugo,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU à signer la convention, ainsi que tout acte y afférant,
- **DIT** que la recette en résultant sera inscrite au budget de l'exercice en cours.

6. ÉDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE

CAF du Puy-de-Dôme – Signature d'une convention Prestation de Service Ordinaire

Rapporteur : Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Délégué,
en charge de l'Éducation et de l'Enfance-Jeunesse.

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU expose à l'assemblée que dans le cadre de la Prestation de Service Accueil de Loisirs Sans Hébergement et de l'Aide Spécifique Rythmes Éducatifs, la municipalité de Volvic doit signer une convention d'objectifs et de financement pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019.

Pour l'ALSH Les Ecureuils, la convention définit et encadre les modalités d'intervention et de versement de :

- La prestation de service ALSH pour l'accueil périscolaire
- La prestation de service ALSH pour l'accueil extrascolaire
- L'Aide Spécifique aux Rythmes Éducatif (ASRE)

Prestation de service ALSH

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les CAF soutiennent le développement et le fonctionnement des ALSH. Ces accueils sont éligibles à la prestation de service « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » versée par la CAF.

Aide Spécifique Rythmes Éducatifs

Dans le cadre de leur politique en direction des temps libres des enfants et des jeunes, les CAF contribuent à la mise en œuvre des nouveaux rythmes éducatifs à la suite de la réorganisation des temps scolaires.

A ce titre, elles soutiennent les ALSH périscolaires déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse avec une aide spécifique concernant exclusivement les trois heures nouvelles dégagées par la réforme des rythmes éducatifs.

L'ASRE ne peut pas se cumuler avec la prestation de service ALSH sur une même période d'accueil pour un même enfant.

L'ASRE ne peut pas être attribuée pour les temps de surveillance (dits de garderie) et les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), ces activités relevant de la responsabilité de l'Éducation Nationale.

Le Conseil Municipal, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention avec la CAF du Puy-de-Dôme relative aux points définis ci-dessus.

7. ÉDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

Séjours de Vacances Jeunes – Convention de service commune entre la Communauté de Communes Riom Limagne et Volcans et les communes membres

Rapporteur : Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Délégué,
en charge de l'Éducation et de l'Enfance-Jeunesse.

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU rappelle à l'assemblée que l'organisation de séjours extérieurs pour les jeunes du territoire a débuté en 2015 à l'échelle communautaire.

Il a été décidé de reconduire l'opération en 2016, mais sous une forme garantissant plus de sécurité juridique et financière, à la fois pour les communes et pour la Communauté de Communes Riom Limagne Volcans.

Par délibération n° 6/2016 en date du 29 janvier 2016, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention relative à la création et mise en place d'un service commun pour l'organisation des séjours de vacances entre la Communauté de Communes Volvic Sources et Volcans et les communes membres.

Fort de l'expérience réussie sur 2016, il est proposé de poursuivre ce service sur les vacances 2017 de février et de l'été, étant précisé que :

- cette organisation permet de poursuivre l'action initiée en 2015, consolidée en 2016, et facilite la gestion budgétaire,
- selon les quotients, les familles devraient supporter 50 % du coût des séjours, les 50 % restant se répartissant à environ 20 et 30 % entre respectivement la Communauté de Communes et les Communes membres,
- les communes ne participent au financement du service commun que si les enfants de leur territoire fréquentent les séjours.

Dans ce cadre, **le Conseil Municipal**, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la participation de la commune de Volvic au service commun dédié à l'organisation des séjours extérieurs pour les jeunes pour les vacances 2017 de février et de l'été,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à cette mutualisation entre la Communauté de Communes Riom Limagne et Volcans et les communes membres.

Arrivée de Mme Bernadette GRELIER.

8. ÉDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

Stage BAFA 2017 – Proposition de tarifs

Rapporteur : Jean-Baptiste M'BOUNGOU, Conseiller Délégué,
en charge de l'Éducation et de l'Enfance-Jeunesse.

M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU informe l'assemblée que dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale (AROEVEN), un stage de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), accessible dès 17 ans, va être organisé du 15 au 22 avril 2017 à Volvic dans les locaux de l'Espace Jeunes.

Afin de promouvoir et valoriser les métiers de l'animation sur le territoire, un tarif préférentiel pour les Volvicois est envisagé.

Le Conseil Municipal, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** les tarifs suivants :

Tranches	VOLVICOIS					RIOM LIMAGNE ET VOLCANS	EXTÉRIEURS
	T1	T2	T3	T4	T5	Pour information	Pour information
Tarif BAFA	180 €	180 €	260 €	300 €	300 €	340 €	370 €

Il est précisé que:

- le prix public de ce stage est de 370 €
- après négociation, le prix pour la commune de Volvic est de 340 € et pourrait s'appliquer à l'ensemble des communes de la communauté de communes RLV qui le souhaitent,
- chaque stagiaire peut bénéficier d'une aide de 92 € par la CAF.

Le coût du stage sera facturé par l'AROEVEN (organisateur) aux participants selon la grille tarifaire ci-dessus. La différence entre le tarif commune de Volvic et le prix payé par les participants sera prise en charge par la commune.

Interventions :

En réponse à M. Eric AGBESSI, M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU précise que le tarif de 340 € est donné à titre indicatif. C'est un tarif négocié avec l'AROEVEN : chaque commune restant libre d'organiser comme elle l'entend les formations « BAFA ».

M. Eric AGBESSI souhaite avoir des précisions sur les tarifs identiques en tranches 1 et 2 et en tranches 4 et 5.

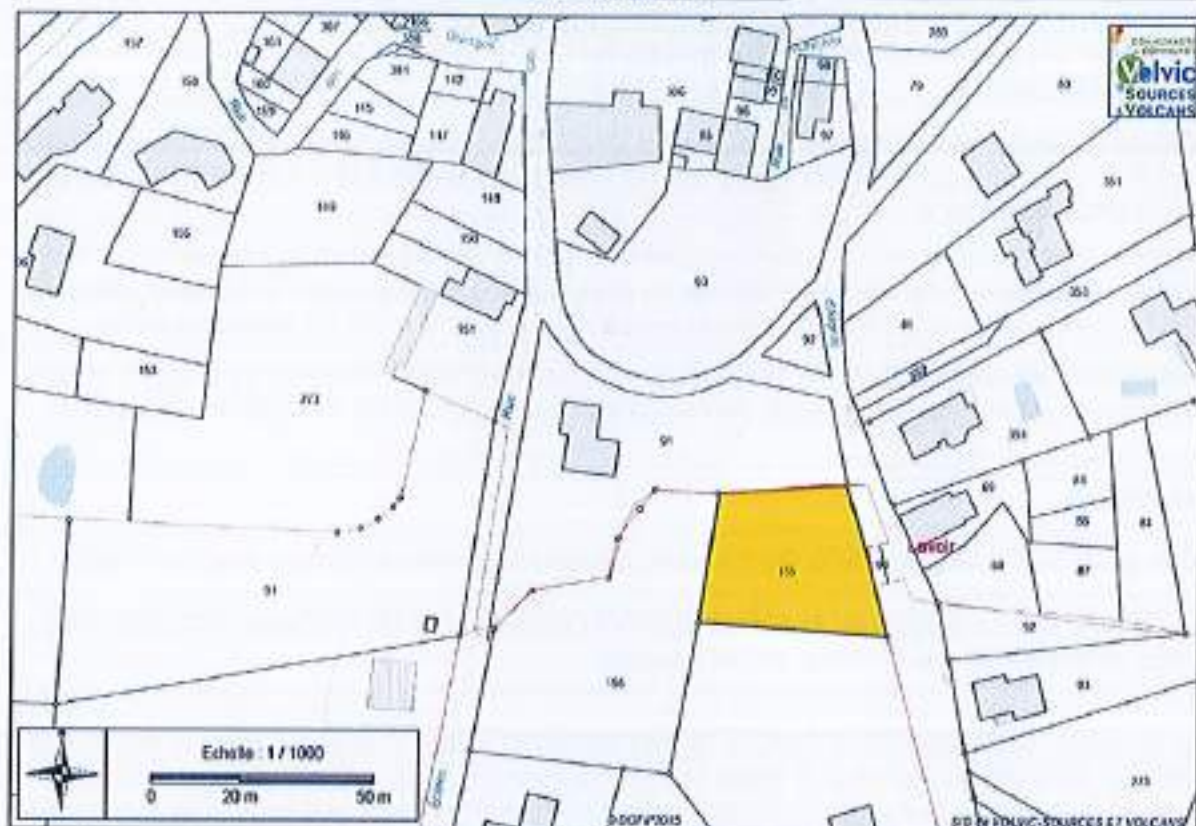
M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU précise qu'après avoir fait des simulations tarifaires, l'application de tarifs différents pour chaque tranche ne s'avérerait pas pertinente, une fois déduite l'aide de la CAF.

9. URBANISME

Acquisition de la parcelle ZR 155

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD expose à l'assemblée que l'acquisition de la parcelle ZR 155, d'une contenance de 1 142 m², située Rue des Ecoles à Tourtoule présente un intérêt pour la commune de Volvic.



En effet, de par sa situation dans le village, et notamment la proximité de la salle des fêtes de Tourtoule, ce terrain pourrait être intégré dans l'aménagement global du secteur : terrain de jeux, réorganisation du stationnement, gestion des écoulements des eaux pluviales et sources, création d'un espace vert...

Lors des échanges entre la propriétaire, Mme CORNEILLE Isabelle et la Commune de Volvic, il a été convenu un prix de 50 € le m², au regard de la topographie du terrain, et en comparaison avec les transactions récentes sur le secteur.

Conformément à l'article L1311-9 et L1311-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et ne dépassant pas le seuil d'intervention de 75 000 €, l'avis du service des domaines ne s'impose pas.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE :**

- **D'ACCEPTER** le principe d'achat de la parcelle cadastrée ZR 155 d'une contenance de 1 142 m², appartenant à Mme CORNEILLE Isabelle, au prix de 50 € le m²,
- **DE CONFIER** à Me GUINOT- SIMONNET Ghislaine, notaire à Volvic, la rédaction de l'acte notarié,
- **DE PRENDRE EN CHARGE** les frais notariés, et également les frais de géomètre si nécessaire,
- **D'AUTORISER** M. Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, à signer tous actes authentiques ainsi que toutes les pièces afférentes.

10. URBANISME

Lotissement « Les Nautes » - Convention de rétrocession des voies

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD informe l'assemblée qu'un projet de lotissement « Les Nautes » situé Rue des Riaumes à Volvic est actuellement mené par un aménageur, la société T.A.C., représentée par M. VERLHAC Jean-Pierre.

Afin d'être dispensé de constituer une association syndicale en application de l'article R 442-7 du Code de l'Urbanisme, l'aménageur sollicite la commune de Volvic pour le transfert dans le domaine communal de la totalité des voies et espaces communs une fois les travaux achevés.

Afin de définir les conditions de ce transfert, une convention de rétrocession de la voirie et des équipements communs est nécessaire, conformément à l'article R 442-8 du Code de l'Urbanisme.

Interventions :

M. Gilbert MÉNARD précise que la rétrocession concerne les voiries et réseaux pour les 5 lots.

En réponse à M. Eric AGBESSI, M. Gilbert MENARD confirme que les aménagements des voiries internes et réseaux sont à la charge de l'aménageur.

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention relative à la rétrocession des voies et équipements communs du lotissement « Les Nautes », ainsi que toutes pièces y afférent.

11. URBANISME

AFU La Sagne – Avenant n° 1 à la convention préalable à l'intégration des voies, réseaux et espaces verts

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD informe l'assemblée qu'une convention préalable pour l'intégration des voies, réseaux et espaces verts a été signée le 21 décembre 2012 entre la commune de Volvic et l'AFU de la Sagne.

A ce jour, l'association de l'AFU, représentée par Mme NOGUEIRA Célia, sollicite la commune pour un avenant à cette convention.

En effet, il a été décidé lors de leur réunion de syndicat en date du 30 novembre 2015, d'accepter de céder une bande de terrain des espaces verts au profit de la parcelle cadastrée ZX n° 55 appartenant à M. PAZZAGLIA.

Cette nouvelle parcelle ZX n° 71 représente une superficie de 172 m². Cette opération implique donc une réduction de l'espace vert prévu initialement.

Les conditions préalables mentionnées dans la convention du 21/12/2012 restent inchangées concernant la voirie, les réseaux et les autres espaces verts. Le présent avenant précisera le nouveau parcellaire.



Interventions :

M. Gilbert MÉNARD précise qu'il s'agit d'une petite bande de 172 m² (en vert claire sur le plan présenté).

En réponse à M. Jean-Yves SUDRE, M. Gilbert MENARD confirme que cette cession est compatible avec la condition d'affectation en espaces verts lors de la cession initiale du terrain par la Société des Eaux de Volvic.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE M. Gilbert MÉNARD à signer l'avenant n° 1 à la convention du 21/12/2012 ainsi que toutes pièces y afférents.

12. PERSONNEL

Création d'un emploi temporaire

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée,

Considérant qu'il est possible de faire appel aux services d'agents non titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (pendant 12 mois maximum sur une même période de 18 mois),

il apparaît nécessaire de renforcer l'équipe du service entretien des bâtiments, compte tenu de plusieurs éléments :

- l'absence prolongée pour maladie d'un agent titulaire à l'école de Moulet Marcenat,

- l'occupation de nouveaux locaux pour le personnel communal (local PM et espaces jeunes, réhabilitation du musée, acquisition de bâtiments modulaires à l'école de Moulet Marcenat), qui vont nécessiter des heures supplémentaires dédiées à l'entretien,
- la réorganisation des missions de la responsable du camping, désormais plus tournée vers le développement touristique, nécessitant un renfort permanent sur les tâches d'entretien,
- l'intérêt de disposer, pour garantir une continuité de service plus efficace, d'un agent polyvalent pouvant intervenir ponctuellement en remplacement sur les sites des services enfance/jeunesse/éducation pour pallier l'absence momentanée des titulaires.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la création d'un emploi temporaire à temps non complet (0.5 ETP) d'une durée de 10 mois à compter du 1^{er} mars 2017, rémunéré sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique, afin d'absorber ce surcroît d'activités.

13. PERSONNEL

Contrat de vacances : cumul d'activités publiques à titre accessoire

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée,

Considérant la possibilité offerte aux agents publics à temps plein ou à temps partiel de cumuler des activités accessoires à leur activité principale, à condition d'y être autorisés et que l'activité envisagée ne pas porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance et à la neutralité du service,

Considérant la possibilité offerte aux agents publics de cumuler une activité d'intérêt général accessoire exercée auprès d'une personne publique avec leur activité publique principale,

Considérant la nécessité d'exercer une mission d'expertise et de conseil auprès des services municipaux dans le domaine de l'aménagement paysager,

Considérant que l'activité publique accessoire envisagée correspond à un besoin non permanent de la collectivité,

Considérant que l'activité publique accessoire envisagée ne saurait porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance et à la neutralité du service dans le cadre de l'activité principale du fonctionnaire recruté,

Considérant que le fonctionnaire sollicité a reçu l'autorisation explicite de son administration d'origine pour exercer une activité publique accessoire,

le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appel aux services d'un fonctionnaire territorial pour exercer à titre accessoire une mission de conseil et d'expertise auprès des services de la commune à compter du 1^{er} janvier et jusqu'au 31 décembre 2017.

Cette mission s'exercera à hauteur de 3 heures 30/semaine en moyenne.

Le fonctionnaire ainsi recruté sera rémunéré à hauteur de 15 euros brut par heure de travail.

Interventions :

M. Mohand HAMOUMOU précise que ce point concerne l'intervention à Volvic de M. Gardarin, employé de la commune de Royat au titre d'une expertise espaces verts.

Ses conseils et propositions ont permis au service « espaces verts » de la commune de réaliser un fleurissement permettant l'attribution en 2016 d'une 2^{ème} fleur par le jury « des villes et villages fleuris ».

14. PERSONNEL

Emploi temporaire : prolongation de la durée du contrat

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée,

Considérant que l'absence prolongée depuis le mois de juin 2016 d'un agent titulaire du service cadre de vie a engendré un surcroit de travail important,

Considérant que pour absorber ce surcroit, il est nécessaire de faire appel de façon temporaire à un agent contractuel jusqu'au 31 décembre 2017,

le **Conseil Municipal**, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la prolongation du contrat d'un agent recruté via le dispositif du CAE pour résorber le surcroit de travail constaté aux services techniques, à hauteur de 35 heures hebdomadaires jusqu'au 31 décembre 2017.

Interventions :

M. Mohand HAMOUMOU rappelle que plusieurs CAE ont été recrutés par la commune (5) et qu'ils ont pu à l'issue de ce parcours retrouver un emploi durable.

Pour la commune de Volvic, le recrutement de personnes en CAE n'est pas une « opportunité » financière mais présente un réel intérêt dans le retour au travail pérenne et l'accompagnement professionnel.

INFORMATIONS

• Prochains Conseils Municipaux

Lundi 20 février 2017	18 h 30	Débat d'Orientations Budgétaires
Jeudi 9 mars 2017	19 h 00	Budget 2017

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Maire clôt la séance à 20 h 00.

Le Secrétaire de séance,
Jean-Pierre PEYRIN



Le Maire,
Mohand HAMOUMOU



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 20 FÉVRIER 2017 A 18 H 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – Mme Nicole LAURENT – M. Jean-Pierre PEYRIN – Mme Christine DIEUX – M. Jean-Christophe GIGAULT – M. Gilbert MÉNARD – Mme Marie-Aude JACQUES – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU – Mme Bernadette GRELIER – M. Daniel BAPTISTE – Mme Fanny ANNEZO – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Denise AMBLARD – M. Bruno MAGNIN – Mme Isabelle DOMINGUES – M. Joël DE AMORIM – M. Laurent PÉNEVÈRE – M. Louis-Paul COLDREY (à partir de 19 h) – Mme Françoise RIGOULET.

Etaient représentés :

Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY par Mme Nicole LAURENT.
Mme Martine MALLET par M. Jean-Pierre PEYRIN.
M. Okan YALCIN par M. Gilbert MÉNARD.
M. Eric AGBESSI par M. Laurent PÉNEVÈRE.
Mme Morgane GENEIX par Mme Françoise RIGOULET.

Etaient excusés : M. Gilles BRUNEL – M. Hervé POUGHEON – M. Louis-Paul COLDREY (jusqu'à 19 h) - M. Jérôme LECHIPRE.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du conseil municipal et désigne Mme Marie-Aude JACQUES aux fonctions de secrétaire de séance.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

CONTRATS ET CONVENTIONS

- **CONVENTION RELATIVE A LA SUBVENTION POUR L'AMENAGEMENT DE LA COUR D'HONNEUR ET DU JARDIN DE BOSREDON**

Signature d'une convention entre le Département du Puy-de-Dôme et la commune de Volvic relative à l'attribution d'une subvention d'un montant de 58 600 € pour l'aménagement de la cour d'honneur et du jardin de Bosredon.

- **CONVENTION RELATIVE A LA SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL 2016**

Signature d'une convention entre le Département du Puy-de-Dôme et la commune de Volvic relative à l'attribution, au titre du Fonds d'Intervention Communal 2016, d'une subvention départementale faisant objet d'une convention établie conformément aux dispositions légales, pour les aides supérieures à 23 000 €.

Objet : Aménagement du bourg « Vers un écosystème touristique vertueux »

Montant de l'aide : 119 000 € correspondant au taux de 17 % sur un montant de dépenses plafonné de 700 000 € (le plafond de dépenses au titre du Feader est fixé à 4 138 013,52 €).

- IBO – SERVICES INFORMATIQUES MANAGES – FOURNITURE DES SERVICES BEST EFFORT N° 103721

Signature d'un contrat avec la Société IBO Services Informatiques Managés relatif aux conditions générales de fourniture des services Best Effort n° 103721.

Objet : Service « Messagerie Exchange »

Durée : Période initiale ferme de 12 mois, renouvelable par tacite reconduction par périodes successives de 12 mois sauf dénonciation par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, 3 mois avant l'échéance de la période en cours.

Tarif :

Service de messagerie Microsoft Exchange				
Qté	Désignation produit	Durée d'abonnement	Prix € HT/mois/user	Coût € HT total mensuel
32	BAL 50 Go Exchange Collaborative	12 mois	4,90 €	156,80 €
50	BAL 10 Go Pop Exchange avancée	12 mois	2,90 €	145,00 €
Coût total annuel : 3 621,60 € HT				

MARCHÉS PUBLICS

- SIGNATURE DU MARCHÉ RELATIF A LA DECONSTRUCTION PARTIELLE DE L'ANCIEN LYCEE PROFESSIONNEL DE VOLVIC ET LE DESAMIANTAGE DES BATIMENTS CONSERVES / MISSION DE RECONNAISSANCE DES EXISTANTS ET SONDAGES GEOTECHNIQUES

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Nom du titulaire : SIC INFRA 63 – 149, Rue Aristide Daubrée – 63730 LES MARTRES DE VEYRE

Montant estimatif du marché : 3 500 € HT soit 4 200 € TTC.

- SIGNATURE DU MARCHÉ RELATIF A LA DECONSTRUCTION PARTIELLE DE L'ANCIEN LYCEE PROFESSIONNEL DE VOLVIC ET LE DESAMIANTAGE DES BATIMENTS CONSERVES / MISSION DE RECONNAISSANCE ET DE RELEVES TOPOGRAPHIQUES DU SITE ET DES RESEAUX

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Nom du titulaire : CABINET BISIO ET ASSOCIÉS – 33, Avenue de l'Europe – 63110 BEAUMONT

Montant estimatif du marché : 13 450 € HT soit 16 140 € TTC.

- SIGNATURE DU MARCHÉ RELATIF A LA DECONSTRUCTION PARTIELLE DE L'ANCIEN LYCEE PROFESSIONNEL DE VOLVIC ET LE DESAMIANTAGE DES BATIMENTS CONSERVES / MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 3

Nom du titulaire : BUREAU VERITAS – 5, Rue du Bois Joli – 63801 COURNON D'AUVERGNE

Montant estimatif du marché : 4 705 € HT soit 5 646 € TTC.

- SIGNATURE DU MARCHÉ RELATIF A LA DECONSTRUCTION PARTIELLE DE L'ANCIEN LYCEE PROFESSIONNEL DE VOLVIC ET LE DESAMIANTAGE DES BATIMENTS CONSERVES / MISSION DE COORDINATION EN MATIERE DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE (C.S.P.S.)

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 3

Nom du titulaire : SOCIÉTÉ APAVE – 30, Boulevard Maurice Pourchon – 63039 CLERMONT-FERRAND

Montant estimatif du marché : 4 500 € HT soit 5 400 € TTC.

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU JEUDI 9 FÉVRIER 2017

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 9 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. URBANISME

Cabinet Médical – Avenant au compromis de vente

Rapporteur : Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD rappelle à l'assemblée que dans le cadre d'un projet de cabinet médical et de services, le Conseil Municipal de Volvic, par délibération n° 142/2015 en date du 17/12/2015, a validé la cession, au Cabinet SERRE, de 2 350 m² issus des parcelles ZM 839 et 1051.

Le porteur de projet, M. Cédric SERRE, ayant finalisé le montage juridique du dossier a souhaité faire intervenir à la vente en ses lieux et place la société civile de construction vente VOLMED, domiciliée 34, Rue de Sarlieve - Centre d'Affaires du Zénith - 63 800 COURNON D'AUVERGNE, immatriculée au RCS sous le numéro 380 010 843 RCS Clermont-Ferrand.

Le Conseil Municipal, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, par 19 voix « pour » et 4 « abstentions » (L. Pénevère, E. Agbessi, M. Geneix, F. Rigoulet), **ACCEPTE** cette substitution d'acquéreur par voie d'avenant n°1 au compromis de vente signé le 16 décembre 2016, et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou le 1^{er} Adjoint à signer l'avenant n°1 ainsi que toutes pièces se rapportant à ce dossier.

3. FINANCES

ENSIL de la Côte Verse – Demande de subvention 2017

Rapporteur : Jean-Christophe GIGAULT, Adjoint au Maire,
en charge de l'Environnement.

M. Jean-Christophe GIGAULT rappelle à l'assemblée que la commune de Volvic a mis en place l'Espace Naturel Sensible d'Initiative Locale de la Côte Verse qui a été labellisé en 2009 par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. Le plan de gestion a été validé en janvier 2014 par le Conseil Municipal de Volvic et par la commission de labellisation des sites en juin 2014.

La commune de Volvic assure en régie la gestion de cet ENSIL.

Dans le cadre des actions prévues au plan de gestion :

- ES9 : Inventaire et suivi des coléoptères saproxyliques qui sera réalisé par la Société d'Histoire Naturelle d'Alcide d'Orbigny (SHNAO) dont le devis est de 5 900 € net de TVA.
- FA2 : Créer des supports d'animation pour un budget de 500 €.
- FA7 : Faciliter le stationnement des véhicules pour un budget de 5 000 €.

Soit un budget prévisionnel total de 11 400 € pour lequel la commune de Volvic escompte un financement du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme de 4 560 € représentant 40 % de ce budget.

A ce titre, le Conseil Municipal, M. Jean-Christophe GIGAULT entendu, et après en avoir délibéré par 19 voix « pour » et 4 « abstentions » (L. Pénevère, E. Agbessi, M. Geneix, F. Rigoulet), **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions selon le plan de financement suivant :

DÉPENSES	
Nature	Montant
Inventaire et suivi des coléoptères saproxyliques : année 3 (opération ES9)	5 900 €
Réalisation d'un flyer de présentation du site (opération FA2)	500 €
Réalisation d'un parking Rue des Bias (opération FA7)	5 000 €
TOTAL	11 400 €

RECETTES		
Nature	Montant	Taux
Conseil Départemental	5 650 €	40 %
Autofinancement / FEOGA ou FEDER	6 840 €	60 %
TOTAL	11 400 €	100 %

Arrivée de M. Louis-Paul COLDREY.

4. FINANCES

CCAS – Acompte sur la subvention 2017

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU rappelle à l'assemblée que par délibération n° 59/2016 en date du 26/5/2016, le Conseil Municipal a attribué une subvention de 171 000 € au Centre Communal d'Action Sociale de Volvic.

Vu les budgets prévisionnels, les besoins de trésorerie du CCAS et afin d'assurer les dépenses de l'année 2017 jusqu'au vote du budget, il convient d'autoriser un versement de 80 000 € au titre d'avance sur subvention et participation 2017 au CCAS.

Cette somme constitue un maximum et ne sera mandatée qu'en fonction des besoins de trésorerie.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** le versement de cet acompte.

5. FINANCES

Débat d'Orientations Budgétaires

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU informe l'assemblée que le Conseil Municipal est invité, comme chaque année, à tenir son Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.), et ce afin de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget primitif. Conformément à la réglementation, un rapport a été joint à la note de synthèse adressée aux membres du Conseil Municipal.

Ce débat constitue un moment important de la vie d'une collectivité.

Il permet de définir une stratégie financière et une politique d'investissement ainsi que les engagements pluriannuels envisagés.

Le Débat d'Orientations Budgétaires doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif et des budgets annexes et ne peut être organisé au cours de la même séance que l'examen du budget primitif.

Bien que la tenue d'un tel débat soit prescrite par la loi (article L. 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), ce dernier n'a aucun caractère décisionnel mais doit faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'État puisse s'assurer du respect de la loi.

Interventions :

M. Mohand HAMOUMOU ouvre le débat sur la fiscalité et souligne qu'en 2017, grâce à la surtaxe et au travail du personnel et des élus, on peut équilibrer le budget sans augmenter les taxes et les impôts. Il précise que les recettes fiscales vont augmenter automatiquement grâce aux nouvelles constructions (lotissements) et aux nouveaux habitants.

M. Jean-Pierre PEYRIN demande si le fait de maintenir les impôts faibles ne peut pas nous pénaliser dans nos demandes de subventions pour travaux, comme cela a été le cas pour l'eau.

M. Joël DE AMORIM fait observer que le budget communal est fragilisé par des ressources financières provenant essentiellement de la surtaxe des eaux minérales (42 % des recettes de fonctionnement) alors que les impôts locaux représentent seulement la moitié de la surtaxe perçue par la commune.

Il faut trouver des solutions pour augmenter nos ressources, « sinon, nous construisons un budget sur un revenu que nous ne maîtrisons pas ».

M. Gilbert MÉNARD rappelle qu'en augmentant les impôts d'un point, cela rapporterait 15 000 € à la commune mais permettrait surtout d'emprunter 200 000 € pour des investissements.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, PREND ACTE par cette délibération de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2017 portant sur le budget principal et les budgets annexes de la commune de Volvic, sur la base des éléments figurant dans le document présenté en séance.

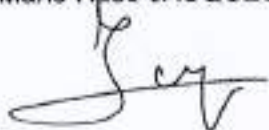
INFORMATIONS

- **Prochain Conseil Municipal**

Judi 9 Mars 2017	19 h 00	Budget 2017
Judi 23 Mars 2017	19 h 00	Budget 2017

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Maire clôt la séance à 19 h 45.

La Secrétaire de séance,
Marie-Aude JACQUES



Le Maire,
Mohand HAMOUMOU



PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 23 MARS 2017 A 19 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Volvic sous la présidence de M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

Etaient présents : M. Mohand HAMOUMOU – M. Jean-Pierre PEYRIN – Mme Christine DIEUX – M. Jean-Christophe GIGAUT – Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY (jusqu'à 20h40) – M. Gilbert MÉNARD – Mme Marie-Aude JACQUES – M. Gilles BRUNEL – M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU (à partir de 20h50) – Mme Bernadette GRELIER (à partir de 20h) – M. Daniel BAPTISTE – Mme Fanny ANNEZO – M. Jean-Yves SUDRE – Mme Denise AMBLARD – M. Bruno MAGNIN – Mme Isabelle DOMINGUES – M. Joël DE AMORIM (à partir de 19h50) – M. Laurent PÉNEVÈRE – M. Louis-Paul COLDREY – M. Eric AGBESSI – Mme Morgane GENEIX – Mme Françoise RIGOLET.

Etaient représentés :

Mme Nicole LAURENT par Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY (jusqu'à 20h40).
M. Florent LOUSTALET par M. Bruno MAGNIN.
M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU par Mme Marie-Aude JACQUES (jusqu'à 20h50).
Mme Martine MALLET par Mme Denise AMBLARD.
M. Okan YALCIN par M. Jean-Pierre PEYRIN.

Etaient excusés :

Mme Nicole LAURENT (à partir de 20h40).
Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY (à partir de 20h40).
Mme Bernadette GRELIER (jusqu'à 20h).
M. Joël DE AMORIM (jusqu'à 19h50).

Etait absent : M. Jérôme LECHIPRE.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, après avoir procédé à l'appel des conseillers, constate le quorum atteint, ouvre la séance du conseil municipal et désigne **Mme Christine DIEUX** aux fonctions de secrétaire de séance.

Il appelle au vote pour ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- **POINT N° 27**

ADMINISTRATION GÉNÉRALE: SIAD – Remplacement et désignation d'un représentant titulaire
Rapporteur : Mohand HAMOUMOU

Unanimité du conseil pour rajouter ce point en fin de séance.

LECTURE DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS :

MARCHÉS PUBLICS

- MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA GESTION DU SERVICE DE RESTAURATION DE LA COMMUNE DE VOLVIC
 - La procédure de passation du marché relative à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion du service de restauration de la Commune de Volvic est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général, suite à l'évolution des éléments de définition des besoins du marché, ce qui a conduit la commune à ne pas retenir la tranche ferme constituée de la réalisation d'un audit par les candidats.
 - La procédure sera relancée sous la forme d'une procédure adaptée.
- MARCHE DE DECONSTRUCTION ET DE RENFORCEMENT DE LA CHEMINEE DE L'ANCIENNE CURE – DECLARATION SANS SUITE
 - La procédure de passation du marché relative à la déconstruction et au renforcement de la cheminée de l'ancienne cure est déclarée sans suite pour motif d'intérêt général, suite à l'évolution des éléments de définition des besoins du marché en raison de travaux supplémentaires apparus comme nécessaires pour assurer la solidité et la sécurité du bâtiment et de ses abords.
 - La procédure sera relancée sous forme d'une procédure adaptée.

- SIGNATURE DU MARCHE RELATIF A LA DECONSTRUCTION PARTIELLE DE L'ANCIEN LYCEE PROFESSIONNEL DE VOLVIC ET LE DESAMIANTAGE DES BATIMENTS CONSERVES – MISSION DE VERIFICATION ET DE MESURES DE L'ACTIVITE VOLUMIQUE DU RADON

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Nom du titulaire : Société APAVE – 30, Boulevard Maurice Pourchon – 63039 CLERMONT-FERRAND

Montant estimatif du marché : 3 350 € HT selon les modalités de la variante présentée par la société.

- SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE RELATIF A UNE MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA DECONSTRUCTION PARTIELLE DE L'ANCIEN LYCEE PROFESSIONNEL DE VOLVIC ET LE DESAMIANTAGE SUR LES BATIMENTS CONSERVES

Objet : modification des délais d'exécution du marché sur un certain nombre de points en raison de l'ajustement du rétro planning global de l'opération.

L'ensemble des autres dispositions du marché initial demeurent applicables et l'avenant n° 1 n'a aucune incidence financière.

Titulaire du marché : Société INGEROP – ZI de Ladoux 11, Rue Verte BP 30200 – 63118 CEBAZAT.

- SIGNATURE DU MARCHE RELATIF A LA DECONSTRUCTION PARTIELLE DE L'ANCIEN LYCEE PROFESSIONNEL DE VOLVIC ET LE DESAMIANTAGE DES BATIMENTS CONSERVES – MISSION DE DIAGNOSTIC DECHETS ET DE RECONNAISSANCE AMIANTE/PLOMB (DIAG AVANT TRAVAUX)

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 1

Nom du titulaire : Société AMBIENTE – ZA Descailaux n° 16 – 31340 SAINT ELIX LE CHATEAU

Montant estimatif du marché : 21 995 € HT soit 26 394 € TTC.

- SIGNATURE DU MARCHE RELATIF A LA FOURNITURE ET A LA MISE EN PLACE D'UN BATIMENT MODULAIRE POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DE MOULET-MARCENAT

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Nom du titulaire : Société BCM SAS – Rue Robert Schuman – 63500 ISSOIRE

Montant estimatif du marché : 49 926,14 € HT soit 59 911,37 € TTC.

CONTRATS

- CONTRAT DE MAINTENANCE CONCERNANT LE LOGICIEL PVE FINES

Signature d'un contrat de maintenance concernant le logiciel PVE Fines, logiciel de gestion électronique des procès-verbaux de la Police Municipale de Volvic.

Société Youtransactor pour une durée d'un an reconductible de manière expresse à la fin de chaque période, pour une durée ne pouvant pas excéder 3 ans, moyennant un forfait de maintenance annuelle de 240 € HT.

BAUX

- LOGEMENT SITUE AU 1^{ER} ETAGE DU LOCAL D'ACCUEIL DU CAMPING VOLVIC PIERRE ET SOURCES

Signature d'un bail précaire pour un appartement situé au 1^{er} étage du local d'accueil du camping « Volvic, Pierre et Sources » Rue de Chancelas à Volvic.

Locataire : Mme VIVIER Marianne

Durée : 1 an reconductible de manière tacite pour une durée totale ne pouvant excéder 12 ans

Indemnité d'occupation : 181,91 € / mois

CONCESSIONS DE CIMETIÈRE ET CASES DE COLUMBARIUM

- Vente de concession de cimetière et de case de columbarium

Date d'acquisition	Titulaire	N° concession	Date d'expiration	Montant
23/2/2017	Confidentiel	n° 344 - 4 ^{ème} cimetière	30 ans	336 €
Date d'acquisition	Titulaire	N° case	Date d'expiration	Montant
14/2/2017	Confidentiel	n° 25 - 3 ^{ème} columbarium	15 ans	225 €
7/3/2017	Confidentiel	n° 26 - 3 ^{ème} columbarium	30 ans	450 €

SUBVENTIONS

- DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUPRES DU FOND EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (LEADER) ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR UNE ETUDE DE PROGRAMMATION ET DE FAISABILITE POUR LA REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG DE LA COMMUNE DE VOLVIC

Plan de financement

	DÉPENSES	RECETTES
Proposition offre Etude - HT	31 816 €	
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION	31 816 €	
Subvention LEADER 30 %		9 544,80 €
Subvention du Département 50 %		15 908,00 €
AUTOFINANCEMENT	6 363,20 €	

1. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU LUNDI 20 FÉVRIER 2017

Interventions :

*M. Laurent PÉNEVÈRE et M. Eric AGBESSI font remarquer que M. Hervé POUGHEON figure dans les absents excusés alors qu'il a démissionné.
Ils demandent à ce que soit faite la distinction entre « absent excusé » et « absent ».*

Compte-tenu de ces observations, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 février 2017 sera modifié en ce sens et est approuvé par 23 voix « pour » et 1 abstention (M. Gilles BRUNEL).

2. PERSONNEL

Modification du tableau des emplois permanents : transformation de poste et création d'un emploi permanent

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée,

1°) Transformation de poste

Afin de permettre la promotion interne d'un agent ayant été inscrit sur la liste d'aptitude lors de la Commission Administrative Paritaire et compte tenu de l'intérêt pour la commune de mettre en adéquation les responsabilités exercées avec le cadre d'emploi, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois permanents.

2°) Création de poste

Afin de permettre le recrutement d'un(e) chargé(e) de mission aux affaires sociales chargé(e) de conseiller l'exécutif local sur la politique à développer pour faciliter l'accès à l'autonomie, il est nécessaire de créer, à compter du 15 avril 2017 un poste d'attaché territorial à temps non complet (17h30 hebdomadaires).

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** la modification du tableau des effectifs permanents, d'une part, par la transformation, à compter du 1^{er} avril 2017, d'un poste d'animateur principal de 1^{ère} classe en un poste d'attaché territorial à temps complet, et d'autre part, par la création, à compter du 15 avril 2017, d'un poste d'attaché territorial à temps non complet (17h30 hebdomadaires).

3. PERSONNEL

Cumul d'activités publiques à titre accessoire – Recrutement d'un vacataire

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, expose à l'assemblée,

Considérant la possibilité offerte aux agents publics à temps plein ou à temps partiel de cumuler des activités accessoires à leur activité principale, à condition d'y être autorisés et que l'activité envisagée ne pas porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance et à la neutralité du service,

Considérant la possibilité offerte aux agents publics de cumuler une activité d'intérêt général accessoire exercée auprès d'une personne publique avec leur activité publique principale,

Considérant l'intérêt pour la commune de bénéficier d'une expertise technique pour aider à la mise en place de deux expositions temporaires prévues cette année pour le musée Sahut,

Considérant que l'activité publique accessoire envisagée correspond à un besoin non permanent de la collectivité,

Considérant que l'activité publique accessoire envisagée ne saurait porter atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance et à la neutralité du service dans le cadre de l'activité principale de l'agent public recruté,

Considérant que l'agent public sollicité a reçu l'autorisation explicite de son administration d'origine pour exercer une activité publique accessoire,

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appel aux services d'un agent public pour exercer à titre accessoire une mission de conseil et d'expertise auprès des services de la commune à compter du 1^{er} mars et jusqu'au 31 décembre 2017.

Cette mission sera rémunérée au terme de chacune des expositions, après service fait, à hauteur de 3 000 € par exposition.

4. FONCIER

Echange entre la commune de Volvic et l'indivision Bonjean/Futier/Goujon

Rapporteur : M. Gilbert MÉNARD, Adjoint au Maire,
en charge de l'Urbanisme.

M. Gilbert MÉNARD, rappelle à l'assemblée que par délibération n° 08/2017 en date du 09 février 2017, le Conseil a approuvé l'acquisition de la parcelle ZR 155, d'une contenance de 1 142 m² qui par sa situation dans le village, et notamment la proximité de la salle des fêtes de Tourtoule, présente un intérêt particulier pour l'aménagement global du secteur : terrain de jeux, réorganisation du stationnement, gestion des écoulements des eaux pluviales et sources, création d'un espace vert...

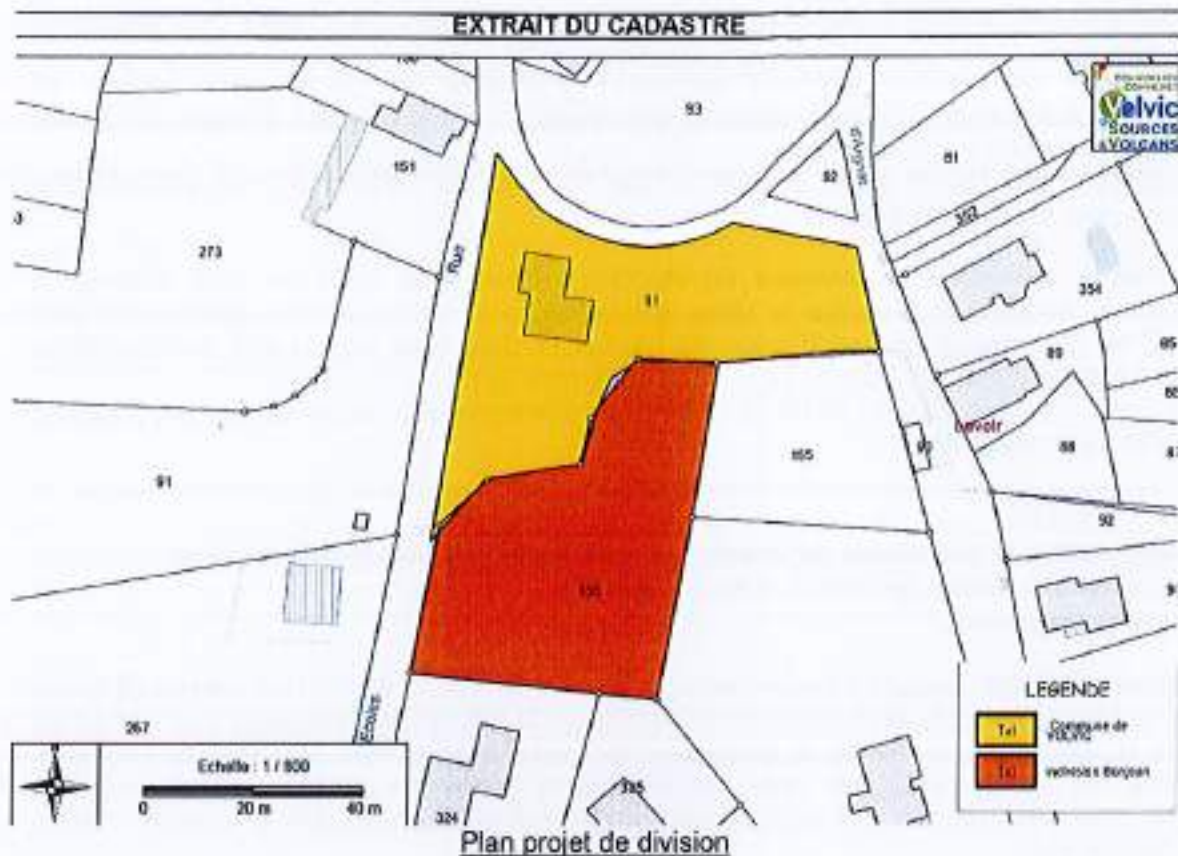
Afin de finaliser l'aménagement du secteur de la Rue des Écoles à Tourtoule, un échange de terrains serait nécessaire.

Aussi, en vue de constituer un ensemble parcellaire cohérent, il est proposé d'échanger avec les indivisaires BONJEAN/FUTIER/GOUJON une surface d'environ 250 m² issue de la parcelle communale cadastrée AY 91 contre une surface d'environ 250 m² issue de la parcelle ZR 156 leur appartenant.

Cet échange serait donc sans soulte, les frais de bornage et de notaire pourraient être supportés par la commune de Volvic.

Dans ce cadre, **le Conseil Municipal**, M. Gilbert MÉNARD entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** :

- **D'ACCEPTER** le principe d'échange avec les indivisaires de la parcelle ZR 156 – Bonjean/Futier/Goujon
- **DE CONFIER** à Me GUINOT-SIMONNET Ghislaine, Notaire à Volvic, la rédaction de l'acte notarié,
- **DE PRENDRE EN CHARGE** les frais notariés et les frais de géomètre,
- **D'AUTORISER** M. Gilbert MÉNARD à signer tous actes authentiques ainsi que toutes les pièces afférentes.



5. FONCIER

Etat des acquisitions foncières 2016

Rapporteur : M. Jean-Pierre PEYRIN, Adjoint au Maire,
en charge du Foncier.

M. Jean-Pierre PEYRIN informe l'assemblée que l'article L 2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que dans les communes de plus de 2 000 habitants, chaque année, une délibération doit intervenir sur le bilan des acquisitions et cessions.

En application de ces dispositions, il est présenté la liste des opérations immobilières effectuées directement par la commune au cours de l'année 2016 qui est la suivante :

• ACQUISITIONS

TRANSACTIONS EN COURS :

- Parcelles de la Roche Michel :

ZL 404-405 / ZM 49-50-53-54-55-57-61-62-63-68-71-73-74-75-81-82-83-101-106-109-111-611-612

Valeur de 103 854,85 €

Rétrocession EPF-Smaf à la Commune : capital restant dû + frais = 2 481,11 €
(délibérations 124/2015 et 83/2016)

TRANSACTIONS REALISEES :

- Parcelles dans le centre bourg :

AP 29-952 - AR 723-727 - AR 44 -704

Valeur 410 381,23 €

Rétrocession EPF-Smaf à la Commune : capital restant dû + frais = 117 205,54 €
(délibération 128/2015)

BL 205-ZH 44-ZM 219
Réserve foncière zone 2AUH (ZM 219 issue d'un lot de parcelles)
Prix de vente : 29 969 € (délibération 98/2015)

AR 444 - 4 Rue de la Libération
Prix de vente : 70 000 € (délibération 80/2016)

- **VENTES**

TRANSACTIONS EN COURS :

- Parcelles du Cessard :

ZM 1063
Futur cabinet médical
Prix de vente : 98 700 € (délibérations 142/2015 et 14/2017)

- Parcelles situées dans le centre bourg :

AP 29-952 - AR 723-727
Réhabilitation de logements menée par l'OPHIS
Prix de vente : 115 000 € (délibérations 19/2016 et 50/2016)

- Parcelles situées aux Riaumes :

ZL 60-609-611
Projet d'aménagement pour création de logements
Prix de vente : 70 000 € (délibération 61/2016)

- **ÉCHANGES**

TRANSACTION REALISEE :

- Transaction d'échange avec la famille ZIEGLER Baptiste et Lias
Parcelles ZM 1059 - ZO 65
Soulte au profit de la commune de 12 772 € (délibération 82/2016)

TRANSACTION EN COURS :

- Transaction d'échange avec la famille ZIEGLER Jean
Parcelles ZM 1060 - ZM 103
Soulte au profit de la commune de 8 596 € (délibération 82/2016)

Le Conseil Municipal, M. Jean-Pierre PEYRIN entendu, PREND ACTE de la liste des opérations immobilières effectuées au cours de l'année 2016.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention avec Orange France – Déplacement du réseau Tournœl

Rapporteur : M. Jean-Pierre PEYRIN, Adjoint au Maire,
en charge des Travaux.

M. Jean-Pierre PEYRIN expose à l'assemblée que dans le cadre de la mise en valeur de la qualité esthétique et environnementale du territoire, la collectivité a demandé à l'opérateur Orange France de procéder au déplacement en souterrain de ses ouvrages de communications électroniques sur le secteur de Tournœl, Impasse de la Bayle.

Ainsi, il est nécessaire d'établir une convention afin de définir les modalités techniques et financières concernant les travaux relatifs au déplacement des réseaux de communications électroniques réalisés à l'occasion de l'opération Effacement esthétique.

Les parties ont convenu que la collectivité indemnise l'opérateur du déplacement de ses ouvrages et procédera en conséquence au remboursement des dépenses que l'opérateur engagera au titre de la présente convention, selon un devis établi par Orange France d'un montant de 4 005,00 € HT.

Le Conseil Municipal, M. Jean-Pierre PEYRIN entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer une convention avec Orange France, relative au déplacement en souterrain à des fins esthétiques des réseaux aériens de communications électroniques, situés sur le village de Tournoël, Impasse de la Bayle.

7. FINANCES

Liste annuelle des marchés publics

Rapporteur : M. Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, expose à l'assemblée,

Considérant qu'au cours du premier trimestre de chaque année, le pouvoir adjudicateur publie sur le support de son choix la liste des marchés conclus l'année précédente, il est présenté pour l'année 2016 la liste des marchés supérieurs à 20 000 € HT à publier en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics.

Cette liste indique la typologie des prestations et regroupe les marchés en fonction de leur montant selon les tranches suivantes :

- marchés dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT,
- marchés dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT et inférieur au seuil de procédure formalisée mentionnée au II de l'article 26 du Code des Marchés Publics,
- marchés dont le montant est égal ou supérieur au seuil de procédure formalisée.

Les tableaux ci-dessous reprennent donc l'ensemble des marchés supérieurs à 20 000 € passés par la commune de Volvic en tant que pouvoir adjudicateur pour l'année 2016.

1) MARCHÉS DE TRAVAUX

MARCHES DE 20 000 A 89 999,99 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant H.T
Remplacement des menuiseries du bâtiment sportif et associatif de Volvic	EIRL Habitat Confort	63140	3 semaines	22/12/2016	47.598 €

MARCHES DE 90 000 A 5 185 999 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant H.T
Travaux de voirie et réseaux divers	COLAS	63360	1 an renouvelable 3 fois par période successives d'un an	30/05/2016	Mini : 100.000€/an Maxi : 400.000€/an
Travaux à bons de commande sur réseaux humides					
Lot 1 : travaux sur les réseaux d'eaux usées et pluviales	SER Puy de Dôme	63530	1 an renouvelable 3 fois par période successives d'un an	30/05/2016	Mini : 100.000€/an Maxi : 400.000€/an
Lot 2 : Travaux sur le réseau d'eau potable	SADE	63100	1 an renouvelable 3 fois par période successives d'un an	30/05/2016	Mini : 100.000€/an Maxi : 400.000€/an

Village de Moulet-Marcenat : Travaux en traverse RD16/ Remplacement du réseau d'eaux pluviales/ Fouilles pour réseaux secs	SER Puy de Dôme	63530	Tranche ferme : 4 mois Tranche conditionnelle : 4 mois	4/07/2016	Tranche ferme : 331.727 € Tranche conditionnelle : 330.316,50 €
--	-----------------	-------	---	-----------	--

MARCHES DE 5 186 000 € HT ET PLUS

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

2) MARCHÉS DE FOURNITURES

MARCHES DE 20 000 A 89 999,99 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT	
Groupement de commandes pour la fourniture et l'installation de matériel informatique pour les écoles des Communes de Chanat-la-Mouteyre, Charbonnières-les-Varennes, Châtel-Guyon, Saint-Ours les Roches et Volvic	POBRUN	43100	Tranche ferme : 3 semaines Tranche conditionnelle 1 : 3 semaines Tranche conditionnelle 2 : 3 semaines Prestation de maintenance : un an renouvelable trois fois par période successive de un an	18/08/2016	Pour Volvic : 44.435,25 € pour la tranche ferme 6.396 € pour la tranche conditionnelle 1 3.990 € pour la tranche conditionnelle 2 Maintenance : 2.285 €/an pour la tranche ferme 510 €/an pour la tranche conditionnelle 1 680 €/an pour la tranche conditionnelle 2	
Renouvellement du parc automobile et reprise de véhicules d'occasion	Lot 1 : véhicules électriques	Espace Automobile d'Auvergne (Renault)	63200	90 jours	24/08/2016	25.300,36 €
	Lot 2 : véhicules thermiques	Espace Automobile d'Auvergne (Renault)	63200	150 jours	24/08/2016	26.513,78 €

MARCHES DE 90 000 A 206 999,99 € HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

MARCHES DE 207 000 € HT ET PLUS

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

3) MARCHÉS DE SERVICES

MARCHES DE 20 000 A 89 999,99 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
Néant					

MARCHES DE 90 000 A 206 999 € HT

Objet	Titulaire	Code Postal	Durée	Notification	Montant HT
Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la déconstruction partielle de l'ancien lycée professionnel de Volvic et le désamiantage des bâtiments conservés	INGEROP	63118	Délai faisabilité thermique : 2,5 mois Délai choix de l'entreprise : 10 mois Date maximale de dépôt du permis de démolir : 15/02/2017 (avenant n°1 en date du 20/02/2017)	03/10/2016	92.500 €

MARCHES DE 207 000 € HT ET PLUS

Objet	Date du marché	Attributaires	Code Postal attributaire	Montant du marché en € HT
Néant				

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, PREND ACTE de la liste des marchés publics passés par la commune de Volvic pour l'année 2016.

8. FINANCES

Restauration Scolaire – Modification du tarif « adulte »

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU rappelle à l'assemblée que par délibération n° 78/2016 en date du 8/7/2016, le Conseil Municipal a adopté les tarifs de la restauration scolaire.

Cette délibération crée deux tarifs applicables au service de restauration scolaire :

- un tarif « enfant » avec différentes tranches selon le quotient familial, allant de 1,37 € à 3,82 €.
- un tarif « adulte » d'un montant de 5,45 €.

Interventions :

M. Laurent PÉNEVÈRE demande le maintien du tarif actuel.

Mme Christine DIEUX ne partage pas cet avis considérant que le tarif actuel ne couvre pas les dépenses en totalité et qu'en autorisant la restauration à des personnes extérieures de la commune, cela revient à faire payer le déficit du service aux Volvicois.

M. Mohand HAMOUMOU propose d'appliquer 2 tarifs « adulte » :

- Volvicois
- Non Volvicois

Après consultation des membres du Conseil, le Conseil Municipal opte pour l'application d'un seul tarif et le passage à 6 €.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré par 19 voix « pour » et 5 voix « contre » (M. Laurent PÉNEVÈRE, M. Eric AGBESSI, M. Louis-Paul COLDREY, Mme Morgane GENEIX, Mme Françoise RIGOLET), **DÉCIDE** :

- **D'AUGMENTER** le tarif « adulte » à **6 €** par repas à compter de l'accomplissement des mesures de publicité de cette délibération, et,

- **DE PRÉCISER** que peuvent prétendre au tarif « adulte » les fonctionnaires et assimilés fonctionnaires travaillant sur le territoire de la commune de Volvic. Compte tenu de la capacité d'accueil du restaurant scolaire, seuls 15 « adultes » remplissant les conditions précitées pourront accéder simultanément au service de repas.

9. FINANCES

Camping « Volvic, Pierre et Sources » - Présentation du bilan d'activités 2016

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

Mme Fanny ANNEZO informe l'assemblée que le bilan de l'activité 2016 du Camping Municipal « Volvic, Pierre et Sources » a été présenté au Conseil d'Exploitation le 23 février 2017.

Fréquentation des chalets :

L'étude des tableaux et des graphiques révèle un taux d'occupation moyen (sur 12 mois) en baisse : 44 % (49 % en 2015).

Le taux d'occupation moyen (57 %) de la saison touristique (mai-septembre/5 mois) présente une baisse de 5 % (62 % en 2015) malgré des taux de fréquentation, notamment pour les mois de juillet et août, plus élevés que la moyenne estimée sur le territoire « Riom Limagne » (Juillet : 60 % / Août : 67 %).

De nombreux facteurs négatifs ont influencé la fréquentation des hébergements et/ou de la destination « Auvergne » tels que les mouvements sociaux, les attentats, la baisse continue du budget vacances et la baisse de la fréquentation internationale (Cf. le bilan national).

Fréquentation des emplacements :

Les chiffres sont stables en ce qui concerne la location des emplacements.
Une belle progression des taux d'occupation des mois de juillet et août sera constatée.

Bilan national :

Malgré une météo favorable en juillet-août, le camping a souffert d'une conjoncture économique et sécuritaire pénalisante.

- ✓ Grèves et blocages, attentats, météo maussade en entrée de saison... c'est un bilan estival très mitigé qu'a livré la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air (FHPA).

Selon les chiffres publiés en août par l'Insee, la fréquentation des hébergements touristiques français a diminué de 4,5% au second trimestre, par rapport à la même époque l'an dernier. Les campings sont particulièrement impactés puisqu'ils connaissent une baisse de 6,8% sur la même période, voire même de 9,4% pour la fréquentation des établissements situés en zone littorale.

Si les mois de juillet et août ont été légèrement meilleurs dans certaines régions, grâce notamment à une météo beaucoup plus favorable, ces résultats en demi-teinte renforcent l'inquiétude d'une profession déjà fragilisée, indique la FHPA.

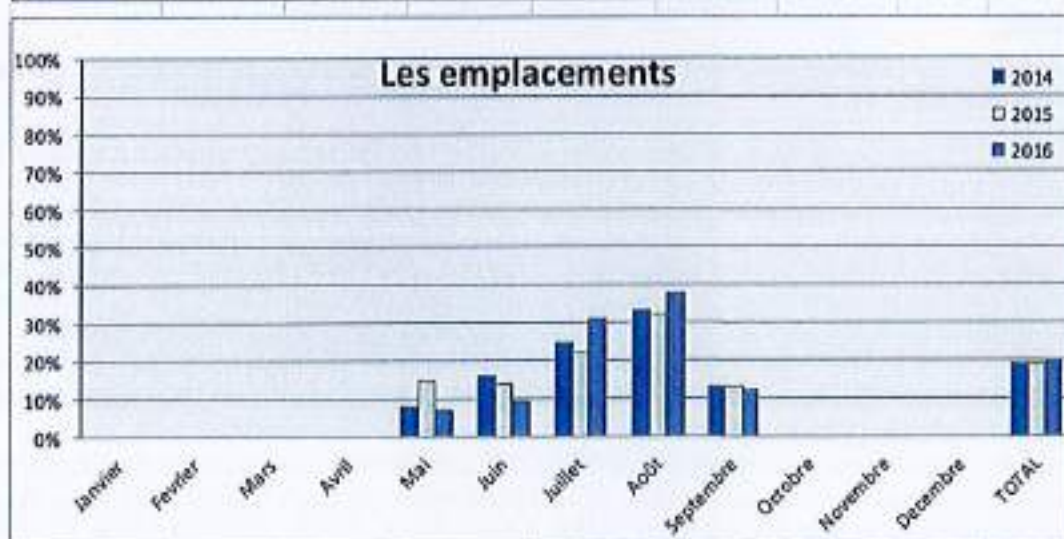
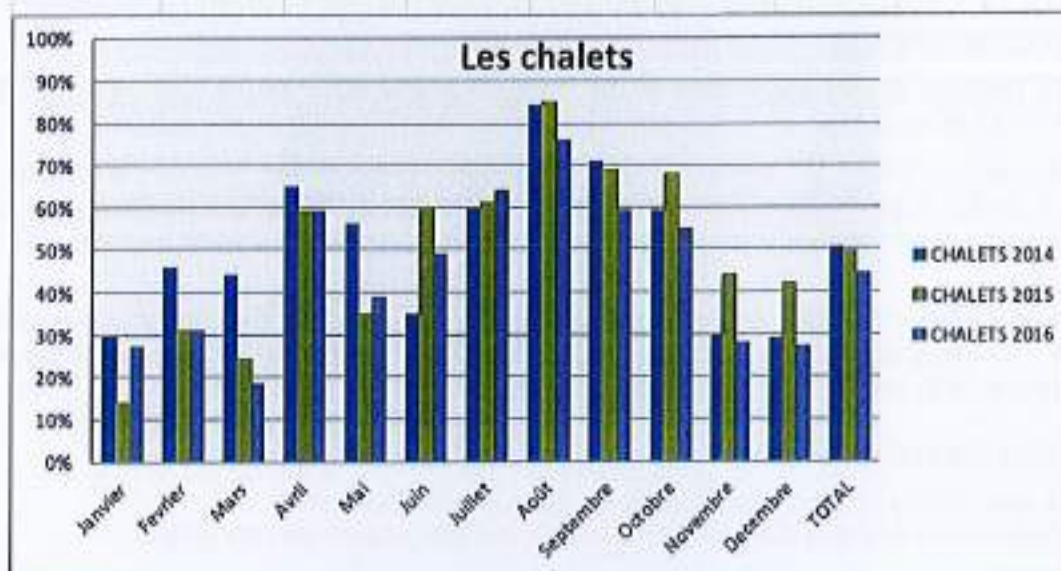
Selon une étude conduite par la fédération auprès de ses adhérents à la fin du mois d'août, 42,2% des exploitants interrogés ont noté une baisse de la fréquentation de leurs établissements au mois de juillet par rapport à la même époque l'an dernier. En revanche, 37,1% des exploitants ont noté un niveau stable de la fréquentation en août par rapport à 2015.

✓ Durée de séjour et budget à la baisse

Au-delà de la fréquentation, la tendance, observée depuis plusieurs années, d'une diminution à la fois du panier moyen des touristes mais également de la durée des séjours semble s'être accentuée en 2016, entraînant ainsi une contraction des marges.

Les professionnels de l'hôtellerie de plein air s'attendent également à une année 2017 compliquée.

	CHALETS			EMPLACEMENTS		
	2014	2015	2016	2014	2015	2016
Janvier	30%	14%	27%			
Février	46%	31%	31%			
Mars	44%	24%	18%			
Avril	65%	59%	59%	Fermé	Fermé	Fermé
Mai	58%	35%	39%	8%	15%	7%
Juin	35%	60%	49%	16%	14%	9%
Juillet	60%	61%	64%	25%	22%	31%
Août	84%	85%	76%	33%	32%	38%
Septembre	71%	69%	59%	13%	13%	12%
Octobre	59%	68%	55%			
Novembre	30%	44%	28%			
Décembre	29%	42%	27%			
TOTAL	51%	49%	44%	19%	18%	19%



Interventions :

M. Laurent PÉNEVÈRE s'étonne qu'il n'y ait pas d'investissement dans de nouveaux chalets.

M. Mohand HAMOUMOU, même s'il reconnaît la question pertinente, rappelle qu'il faut se poser d'abord la question de l'évolution de la fréquentation et ensuite étudier la possibilité d'acheter des chalets (via la commune assortie d'une mise à disposition du camping). Techniquement, il est aujourd'hui possible d'installer 3 chalets : les plates-formes et les raccordements aux réseaux sont prêts.

M. Laurent PÉNEVÈRE souhaite obtenir des précisions sur le devenir du terrain libre sur cet espace et à proximité. Ce terrain a une valeur importante compte-tenu de la localisation.

Mme Marie-Aude JACQUES fait observer qu'il y a actuellement trop d'emplacements caravanes/camping-cars/tentes au détriment des chalets.

M. Jean-Christophe GIGAULT : attention à bien évaluer la fréquentation et les recettes avant d'investir dans de nouveaux chalets.

M. Mohand HAMOUMOU donne la parole à la directrice du camping pour une présentation sommaire des pistes de réflexion en cours.

Un travail est actuellement mené pour proposer des offres de séjour capables d'attirer la clientèle tout au long de l'année. L'objectif premier est d'augmenter l'attractivité du camping et de permettre des activités sur l'ensemble des saisons. Ainsi, 2 axes de réflexion sont proposés :

- développer les séjours adaptés « clé en mains »
- implanter un point d'eau pour la baignade (piscine)

En conclusion sur les évolutions possibles du camping, M. Mohand HAMOUMOU précise que l'installation de nouveaux chalets doit s'inscrire dans une réflexion plus large et globale au niveau de la Commune pour répondre à des besoins clairement ciblés. Un appel à projet est à l'étude visant à accroître l'attractivité de la commune dans la diversité de ses composantes.

Le Conseil Municipal, Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le bilan d'activité 2016 du Camping « Volvic, Pierre et Sources ».

Arrivée de M. Joël DE AMORIM.

10. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Compte Administratif 2016

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, ne prenant pas part au vote, M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de Séance.

Mme Fanny ANNEZO expose à l'assemblée que le Compte Administratif, établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget prévisionnel qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, fait état des différences de réalisation dans l'exécution budgétaire entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2016 du Camping « Volvic, Pierre et Sources » s'établit ainsi :

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 100 895,57	G 101 226,41	G-A 330,84
	Section d'investissement	B 8 494,77	H 8 164,84	H-B -329,93
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 28 859,72 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 4 509,23 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 113 899,57	Q= G+H+I+J 138 250,97	R=P-Q 24 351,40
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 0,00	=K+L 0,00	
		=	=	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+D+E 100 895,57	= G+I+K 130 086,13	29 190,56
	Section d'investissement	= B+D+F 13 004,00	= H+J+L 8 164,84	-4 839,16
	TOTAL CUMULE	= A+B+D+C+E+F 113 899,57	= G+H+I+J+K+L 138 250,97	24 351,40

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-CM+RAN-N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	56 174,75	52 509,19	0,00	0,00	5 665,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	49 510,00	44 730,77	0,00	0,00	4 779,23
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		107 684,75	97 239,96	0,00	0,00	10 444,79
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	3 579,36				
Total des dépenses réelles d'exploitation		111 264,11	97 239,96	0,00	0,00	14 024,15
023	Virement à la section d'investissement (4)	14 850,00				
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	3 655,81	3 655,81			0,00
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (uniquement en MM4) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		18 505,81	3 655,81			14 850,00
TOTAL		129 769,72	100 895,57	0,00	0,00	28 874,15
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-CM+RAN-N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	95 000,00	95 645,16	0,00	0,00	-645,16
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 910,00	5 561,25	0,00	0,00	328,75
Total des recettes de gestion courante		100 910,00	101 226,41	0,00	0,00	-316,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		100 910,00	101 226,41	0,00	0,00	-316,41
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (uniquement en MM4) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		100 910,00	101 226,41	0,00	0,00	-316,41
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		28 858,72				

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 505,61	8 434,77	0,00	10 010,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	18 505,61	8 434,77	0,00	10 010,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 505,61	8 434,77	0,00	10 010,84
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	18 505,61	8 434,77	0,00	10 010,84
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	4 509,23			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	4 509,23	4 509,23	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 509,23	4 509,23	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 509,23	4 509,23	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	14 850,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	3 655,61	3 655,61		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	18 505,61	3 655,61		14 850,00
	TOTAL	23 014,84	8 164,84	0,00	14 850,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

Le Conseil Municipal, Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le Compte Administratif 2016 du Camping présenté ci-dessus.

11. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Compte de Gestion 2016

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

Mme Fanny ANNEZO expose à l'assemblée qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Receveur Municipal établit un Compte de Gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le Receveur Municipal (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le Compte de Gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents Compte Administratif établi par l'ordonnateur (le Maire) et Compte de Gestion établi par le comptable public (le Receveur Municipal).

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d' Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	8,00	Dotations	0,00
Terrain	1,20	Fonds globalisés	0,00
Constructions	0,00	Réserves	13,16
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	Report à nouveau	28,86
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	0,33
Autres immobilisations corporelles	16,76	Subventions transférables	0,00
Total Immobilisations corporelles (nettes)	17,95	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,05	Droits de falconsat, de concédant, de l'affermant et du locataire	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	18,00	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	42,35
Créances	8,40	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	0,00
Disponibilités	30,28	Fournisseurs	12,04
Autres actifs circulants	0,00	Autres dettes à court terme	5,15
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48,68	Total dettes à court terme	17,19
Comptes de régularisations	0,00	TOTAL DETTES	17,19
		Comptes de régularisations	7,34
TOTAL ACTIF	66,68	TOTAL PASSIF	66,68

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	23 014,84	129 769,72	152 784,56
Titres de recettes émis (b)	8 164,84	101 226,41	109 391,25
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	8 164,84	101 226,41	109 391,25
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	23 014,84	129 769,72	152 784,56
Mandats émis (f)	8 494,77	100 895,57	109 390,34
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	8 494,77	100 895,57	109 390,34
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		330,84	0,91
(a - e) Déficit	-329,93		

Le Conseil Municipal, Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte de Gestion 2016 du Budget Annexe Camping dressé par le Receveur Municipal.

12. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Affectation du Résultat 2016

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

Mme Fanny ANNEZO informe l'assemblée que la clôture du Compte Administratif 2016 du budget annexe du Camping « Volvic, Pierre et Sources » assujéti à la TVA fait apparaître les résultats tels qu'indiqués ci-dessous.

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

Budget Camping

Compte Administratif voté le :

Résultat de fonctionnement reporté N-1

A - Résultat de l'exercice	330.84 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 28 859.72 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	+ 29 190.56 €

Solde d'exécution d'investissement N-1

D 001 Besoin de financement	-4 839.16 €
R 001 Excédent de financement	

Solde des restes à réaliser d'investissement N-1

Besoin de financement	
Excédent de financement	
Besoin de financement	-4 839.16 €

Au regard de ces données comptables, le **Conseil Municipal**, Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'affecter le résultat 2016 du budget annexe camping « Volvic, Pierre et Sources » de la manière suivante :

REPRISE		+ 29 190,56 €
affectation en réserves R 1068		+ 4 839,16 €
report en fonctionnement R 002		+ 24 351,40 €
DEFICIT REPORTE		

Arrivée de Mme Bernadette GRELIER.

13. FINANCES

BUDGET ANNEXE CAMPING – Budget Primitif 2017

Rapporteur : Fanny ANNEZO, Conseillère Municipale,
et Présidente du Conseil d'Exploitation du Camping.

Mme Fanny ANNEZO expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2017 du budget du Camping « Volvic, Pierres et Source » :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE		II	
		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	125 991,40	101 640,00
*		*	*
R	E		
P	R		
O	T		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	24 351,40
*		*	*
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		125 991,40	125 991,40
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 427,96	19 267,12
*		*	*
R	E		
P	R		
O	T		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		4 839,16	0,00
*		*	*
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		19 267,12	19 267,12
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		145 258,52	145 258,52

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	57 650,00	57 650,00	57 650,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	51 800,00	51 800,00	51 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	109 530,00	109 530,00	109 530,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		2 033,44	2 033,44	2 033,44
Total des dépenses réelles d'exploitation		0,00	0,00	111 563,44	111 563,44	111 563,44
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		4 427,96	4 427,96	4 427,96
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00		14 427,96	14 427,96	14 427,96
TOTAL		0,00	0,00	125 991,40	125 991,40	125 991,40

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	125 991,40
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	5 640,00	5 640,00	5 640,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	101 640,00	101 640,00	101 640,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		0,00	0,00	101 640,00	101 640,00	101 640,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	101 640,00	101 640,00	101 640,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	24 351,40
---	------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	125 991,40
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	14 427,96	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 227,96	12 227,96	12 227,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	14 427,96	14 427,96	14 427,96
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et avances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
620	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	0,00	14 427,96	14 427,96	14 427,96
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	0,00	0,00	14 427,96	14 427,96	14 427,96

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	4 839,16
--	-----------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 267,12
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	4 839,16	4 839,16	4 839,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et avances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	4 839,16	4 839,16	4 839,16
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	4 839,16	4 839,16	4 839,16
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	4 427,96	4 427,96	4 427,96
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00	0,00	14 427,96	14 427,96	14 427,96
	TOTAL	0,00	0,00	19 267,12	19 267,12	19 267,12

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	19 267,12
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	14 427,96
---	------------------

Le Conseil Municipal, Mme Fanny ANNEZO entendue, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le budget primitif 2017 du camping « Volvic, Pierres et Source » ci-dessus présenté.

14. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Compte Administratif 2016

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, ne prenant pas part au vote, M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de Séance.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée que le Compte Administratif, établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget prévisionnel qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, fait état des différences de réalisation dans l'exécution budgétaire entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2016 du Budget Eau s'établit ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde			
TOTAL DU BUDGET	563 640.99 €	1 037 173.92 €	473 633.93 €	202 097.10 €		-202 097.10 €			
Fonctionnement	402 647.43 €	305 987.49 €	103 340.06 €						
Investissement	160 992.66 €	125 435.90 €	-35 456.76 €	202 097.10 €		-202 097.10 €			
002 Résultat reporté N-2		246 830.10 €	246 830.10 €						
001 Solde d'Investissement N-2		158 920.43 €	158 920.43 €						
TOTAL PAR SECTION							Excédent	Déficit	
Fonctionnement	402 647.43 €	752 817.59 €	350 170.16 €				350 170.16 €		
Investissement	160 992.66 €	284 356.33 €	123 463.67 €	202 097.10 €	- €	-202 097.10 €		-78 633.43 €	
résultat global de clôture 2016 : EXCEDENT								271 536.73 €	

Pour l'exécution budgétaire 2016,

- La section d'exploitation est **excédentaire** avec un solde positif de **103 340.06 €** entre les recettes d'exploitation (505 987.49 €) et les dépenses d'exploitation (402 647.43 €).
- La section d'investissement est **déficitaire** avec un solde négatif de **-35 456.76 €** entre les recettes d'investissement (125 435.90 €) et les dépenses d'investissement (160 892.66 €).
- Le solde des « reste à réaliser » en section d'investissement est négatif et s'élève à :
- 202 097.10 €

Le résultat de clôture 2016 s'établit comme suit (résultat de l'exécution et restes à réaliser) :

- Pour la section d'investissement **- 78 633.43 €**
- Pour la section d'exploitation **350 170.16 €**

Soit un résultat global de **271 536.73 €**

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	402 647,43	G	505 987,49	G-A	103 340,06
	Section d'investissement	B	160 892,66	H	125 435,90	H-B	-35 456,76

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	246 830,10 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	158 920,43 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	563 540,09	Q= G+H+I+J	1 037 173,92	=Q-P	473 633,83

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	202 097,10	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	202 097,10	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	402 647,43	= G+I+K	752 817,59		350 170,16
	Section d'investissement	= B+D+F	362 989,76	= H+J+L	284 356,33		-78 633,43
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	765 637,19	= G+H+I+J+K+L	1 037 173,92		271 536,73

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	129 000,00	125 121,26	0,00	0,00	3 878,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 000,00	45 389,96	0,00	0,00	610,02
014	Atténuations de produits	136 000,00	109 878,00	0,00	0,00	26 122,00
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00	142,96	0,00	0,00	857,05
Total des dépenses de gestion courante		312 000,00	280 532,19	0,00	0,00	31 467,81
66	Charges financières	26 772,34	20 344,87	5 004,31	0,00	1 423,16
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat(12)	30 000,00	0,00			30 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	23 811,56				
Total des dépenses réelles d'exploitation		398 583,90	300 877,06	5 004,31	0,00	92 702,53
023	Virement à la section d'investissement (4)	190 000,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	96 766,06	96 766,06			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		286 766,06	96 766,06			190 000,00
TOTAL		685 349,96	397 643,12	5 004,31	0,00	282 702,53
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	379 700,00	396 443,41	0,00	0,00	-16 743,41
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	50 808,00	0,00	0,00	-50 808,00
Total des recettes de gestion courante		379 700,00	447 251,41	0,00	0,00	-67 651,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 100,00	25 018,22	0,00	0,00	83,78
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		404 800,00	472 269,63	0,00	0,00	-67 467,63
042	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	33 719,86	33 719,86			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		33 719,86	33 719,86			0,00
TOTAL		438 519,86	505 987,49	0,00	0,00	-67 467,63
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		246 830,10				

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	5 142,00	14 858,00
21	Immobilisations corporelles	137 992,95	13 430,16	107 797,40	16 765,37
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	230 000,00	87 729,80	89 157,70	53 112,50
	Total des opérations d'équipement	588 000,00	101 159,96	202 097,10	84 735,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 000,00	26 012,82	0,00	987,18
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imputées	24 905,18			
	Total des dépenses financières	51 905,18	26 012,82	0,00	25 892,36
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	639 905,18	127 172,78	202 097,10	110 628,23
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	33 719,86	33 719,86		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	33 719,86	33 719,86		0,00
	TOTAL	673 625,04	160 892,64	202 097,10	110 628,23
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	27 931,50	28 609,84	0,00	-738,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	27 931,50	28 609,84	0,00	-738,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
105	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	27 931,50	28 609,84	0,00	-738,34
021	Virement de la section d'exploitation (2)	190 000,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	96 766,06	96 766,06		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	286 766,06	96 766,06		190 000,00
	TOTAL	314 697,56	125 375,90	0,00	189 261,66
	Pour information	158 920,43			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte Administratif 2016 du Budget Annexe Eau présenté ci-dessus.

15. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Compte de Gestion 2016

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Receveur Municipal établit un Compte de Gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le Receveur Municipal (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le Compte de Gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents Compte Administratif établi par l'ordonnateur (le Maire) et Compte de Gestion établi par le comptable public (le Receveur Municipal).

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'€uros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	5,33	Dotations	884,33
Terrains	0,38	Fonds globalisés	194,76
Constructions	1,33	Réserves	617,17
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	2 711,19	Différences sur opérations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	377,98	Report à nouveau	246,83
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	103,54
Autres immobilisations corporelles	6,54	Subventions transférées	1 008,27
Total immobilisations corporelles (nettes)	3 097,43	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,12	Droits de participation, de co-gérant, de partenaire et de vote	39,62
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	3 102,68	Autres fonds propres	0,00
Sociés	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	3 044,32
Créances	640,18	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6,80
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	537,00
Disponibilités	0,00	Fournisseurs	0,14
Autres actifs circulants	0,00	Autres dettes à court terme	61,10
TOTAL ACTIF CIRCULANT	640,18	Total dettes à court terme	61,24
Comptes de régularisation	0,87	TOTAL DETTES	598,24
TOTAL ACTIF	3 742,93	Comptes de régularisation	59,37
		TOTAL PASSIF	3 742,93

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Provisions budgétaires totales (a)	473 617,99	685 349,06	1 158 967,05
Titres de recettes émis (b)	125 435,90	511 231,25	636 667,15
Réductions de titres (c)	0,00	5 243,76	5 243,76
Recettes nettes (d = b - c)	125 435,90	505 987,49	631 423,39
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	473 617,99	685 349,96	1 158 967,95
Mandats émis (f)	160 892,66	408 379,40	569 272,06
Annulations de mandats (g)	0,00	5 731,97	5 731,97
Dépenses nettes (h = f - g)	160 892,66	402 647,43	563 540,09
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		103 340,66	67 883,30
(h - d) Déficit	35 456,76		

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte de Gestion 2016 du Budget Annexe Eau dressé par le Receveur Municipal.

16. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Affectation du Résultat 2016

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE informe l'assemblée que la clôture du Compte Administratif 2016 du Budget Annexe Eau assujéti à la TVA fait apparaître les résultats tels qu'indiqués ci-dessous :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

Eau Potable

Compte Administratif voté le : 23 mars 2017

Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	103 340.06 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 246 830.10 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	+ 350 170.16 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	
R 001 Excédent de financement	123 463.67 €
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	-202 097.10 €
Excédent de financement	
Déficit de financement	-78 633.43 €

Au regard de ces données comptables, le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le résultat 2016 du Budget Annexe Eau de la manière suivante :

REPRISE		+ 350 170.16 €
affectation en réserves R 1068		+ 78 633.43 €
report en fonctionnement R 002		+ 271 536.73 €
DEFICIT REPORTE		

Le résultat de clôture 2016 de la section d'exploitation de 350 170.16 € est :

- affecté pour un montant de **78 633.43 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement 2016,
- reporté en section de fonctionnement sur l'exercice 2017, pour un montant de : **271 536.73 €**

17. FINANCES

BUDGET ANNEXE EAU – Budget Primitif 2017

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2017 du Budget Annexe Eau :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	706 066,73	434 530,00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	271 536,73
-		-	-
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	706 066,73	706 066,73
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1954 et 1068)	370 263,91	457 697,34
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	202 997,10	0,60
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	123 463,67
-		-	-
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	581 361,01	581 361,01
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	1 287 427,74	1 287 427,74

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	129 000,00	0,00	146 300,00	146 300,00	146 300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
014	Atténuations de produits	136 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
05	Autres charges de gestion courante	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses de gestion des services		312 000,00	0,00	244 300,00	244 300,00	244 300,00
06	Charges financières	26 772,34	0,00	24 255,55	24 255,55	24 255,55
07	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
08	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	23 811,56		22 247,27	22 247,27	22 247,27
Total des dépenses réelles d'exploitation		398 683,90	0,00	326 802,82	326 802,82	326 802,82
023	Virement à la section d'investissement (6)	190 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	86 766,06		99 263,91	99 263,91	99 263,91
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		276 766,06		379 263,91	379 263,91	379 263,91
TOTAL		685 349,96	0,00	706 066,73	706 066,73	706 066,73

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	706 066,73

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	379 700,00	0,00	400 700,00	400 700,00	400 700,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		379 700,00	0,00	400 700,00	400 700,00	400 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	25 100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		404 800,00	0,00	400 800,00	400 800,00	400 800,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	33 719,86		33 730,00	33 730,00	33 730,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		33 719,86		33 730,00	33 730,00	33 730,00
TOTAL		438 519,86	0,00	434 530,00	434 530,00	434 530,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	271 536,73
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	706 066,73

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	345 533,91	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N.1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	5 142,00	16 000,00	16 000,00	21 142,00
21	Immobilisations corporelles	137 992,56	107 797,40	31 000,00	31 000,00	136 797,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	230 000,00	69 157,70	350 000,00	250 000,00	330 157,70
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	387 992,56	202 097,10	297 000,00	297 000,00	493 097,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 000,00	0,00	37 000,00	27 000,00	27 000,00
18	Comptes de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 905,18		21 533,91	21 533,91	21 533,91
	Total des dépenses financières	51 905,18	0,00	48 533,91	48 533,91	48 533,91
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	439 898,13	202 097,10	345 533,91	345 533,91	547 531,01
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	33 730,00		33 730,00	33 730,00	33 730,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	33 730,00		33 730,00	33 730,00	33 730,00
	TOTAL	473 617,00	202 097,10	379 263,91	379 263,91	581 361,01

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	581 361,01
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N.1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	27 931,50	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	27 931,50	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	78 633,43	78 633,43	78 633,43
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Comptes de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	78 633,43	78 633,43	78 633,43
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	27 931,50	0,00	78 633,43	78 633,43	78 633,43
021	Virement de la section d'exploitation (4)	190 000,00		280 000,00	280 000,00	280 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	99 263,91		99 263,91	99 263,91	99 263,91
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	289 263,91		379 263,91	379 263,91	379 263,91
	TOTAL	314 897,00	0,00	457 897,34	457 897,34	457 897,34

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	123 463,67
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	581 361,01
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	245 933,91
---	-------------------

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif 2017 du Budget Annexe Eau ci-dessus présenté.

18. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Compte Administratif 2016

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, ne prenant pas part au vote, M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de Séance.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée que le Compte Administratif, établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget prévisionnel qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, fait état des différences de réalisation dans l'exécution budgétaire entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2016 du Budget Assainissement s'établit ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE		
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde			
TOTAL DU BUDGET	410 463.67 €	617 436.26 €	106 972.68 €	94 642.65 €		-94 642.65 €			
Fonctionnement	189 702.22 €	234 053.45 €	44 351.23 €						
Investissement	85 496.96 €	194 806.30 €	109 309.34 €	94 642.65 €		-94 642.65 €			
002 Résultat reporté N-2		88 576.50 €	88 576.50 €						
001 Solde d'investissement N-2	135 264.39 €		-135 264.39 €						
TOTAL PAR SECTION							Excédent	Déficit	
Fonctionnement	189 702.22 €	322 629.95 €	132 927.73 €				132 927.73 €		
Investissement	220 761.35 €	194 806.30 €	-26 955.05 €	94 642.65 €		-94 642.65 €		-120 497.70 €	
résultat global de clôture 2016 : EXCEDENT							12 430.03		

Pour l'exécution budgétaire 2016,

- La section d'exploitation est **excédentaire** avec un solde positif de **44 351.23 €** entre les recettes d'exploitation (234 053.45 €) et les dépenses d'exploitation (189 702.22 €)
- La section d'investissement est **excédentaire** avec un solde positif de **109 309.34 €** entre les recettes d'investissement (194 806.30 €) et les dépenses d'investissement (85 496.96 €)
- Le solde des « reste à réaliser » en section d'investissement est **négatif** et s'élève à :
- 94 642.65 €

Le résultat de clôture 2016 s'établit comme suit (résultat de l'exécution et restes à réaliser) :

- Pour la section d'investissement **- 120 497.70 €**
- Pour la section d'exploitation **132 927.73 €**

Soit un résultat global de **12 430.03 €**

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 189 702,22	D 234 053,45	G-A 44 351,23
	Section d'investissement	B 85 498,98	H 194 808,30	H-B 109 309,34

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 88 576,50 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 135 264,39 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P* 410 463,57 A+B+C+D	Q* 517 436,25 D+H+I+J	R-Q* 106 972,68

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
Section d'exploitation		E 0,00	K 0,00	
Section d'investissement		F 94 542,65	L 0,00	
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		* E+F	94 542,65	* K=L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	* A+C+E 189 702,22	* G+I+K 322 629,95	132 927,73
	Section d'investissement	* B+D+F 315 304,00	* H+J+L 194 808,30	-120 497,70
	TOTAL CUMULE	* A+B+C+D+E+F 505 006,22	* G+H+I+J+K+L 517 436,25	12 430,93

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	32 350,00	20 346,65	0,00	0,00	12 003,35
012	Charges de personnel, frais assimilés	32 000,00	31 199,40	0,00	0,00	800,60
014	Atténuations de produits	100 000,00	80 606,00	0,00	0,00	19 394,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	43,25	0,00	0,00	456,75
Total des dépenses de gestion courante		164 850,00	132 195,30	0,00	0,00	32 654,70
66	Charges financières	2 500,00	2 349,76	0,00	0,00	150,24
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Dépenses imputées	4 390,96				
Total des dépenses réelles d'exploitation		176 730,96	134 545,06	0,00	0,00	42 185,90
603	Virement à la section d'investissement (4)	80 000,00				
642	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	55 158,00	55 157,16			0,84
643	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		135 158,00	55 157,16			80 000,84
TOTAL		311 894,96	189 702,22	0,00	0,00	122 186,74
Pour information 0 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DM-RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	176 000,00	188 733,73	0,00	0,00	-10 733,73
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		176 000,00	188 733,73	0,00	0,00	-10 733,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 125,90	18 126,26	0,00	0,00	-1,26
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		194 125,90	204 859,99	0,00	0,00	-10 734,99
042	Opérat ⁽⁴⁾ ordre transfert entre sections (4)	29 193,46	29 193,46			0,00
043	Opérat ⁽⁴⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		29 193,46	29 193,46			0,00
TOTAL		223 318,46	234 053,45	0,00	0,00	-10 734,99
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		88 676,00				

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DU-RAR H.1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	160 000,00	36 397,50	94 542,65	49 059,85
	Total des opérations d'équipement	185 000,00	36 397,50	94 542,65	74 059,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	19 006,00	0,00	94,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imputées	15 954,54			
	Total des dépenses financières	35 954,54	19 006,00	0,00	15 058,54
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	240 954,54	55 403,50	94 542,65	89 118,39
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	29 193,46	29 193,46		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 193,46	29 193,46		0,00
	TOTAL	270 148,00	85 406,96	94 542,65	89 118,39
	Pour information	126 284,39			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP-DU-RAR H.1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	124 507,38	126 892,13	0,00	-4 384,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	135 000,00	0,00	0,00	135 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	259 507,38	126 892,13	0,00	130 615,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
100	Réserves (5)	10 757,01	10 757,01	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 757,01	10 757,01	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	270 264,39	137 649,14	0,00	130 615,25
021	Virement de la section d'exécution (2)	80 000,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	55 158,00	55 157,14		0,84
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	135 158,00	55 157,14		80 800,84
	TOTAL	405 422,39	192 806,28	0,00	210 615,99
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte Administratif 2016 du Budget Annexe Assainissement présenté ci-dessus.

19. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Compte de Gestion 2016

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Receveur Municipal établit un Compte de Gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le Receveur Municipal (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le Compte de Gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents Compte Administratif établi par l'ordonnateur (le Maire) et Compte de Gestion établi par le comptable public (le Receveur Municipal).

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d'€uros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Dotations	623,34
Terrains	0,71	Fonds globaux	92,42
Constructions	42,04	Réserves	341,55
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	1 600,62	Différences sur réalisations d'immobilisations	0,00
Immobilisations corporelles en cours	1 068,72	Report à nouveau	88,58
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00	Résultat de l'exercice	40,35
Autres immobilisations corporelles	0,00	Subventions transférables	1 337,82
Total Immobilisations corporelles (nettes)	2 712,99	Subventions non transférables	0,00
Immobilisations financières	0,00	Droits de créances, de cession, de fait accompli et de recouvrement	201,73
TOTAL ACTIF DISMOBILISÉ	2 712,99	Autres fonds payés	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	2 726,78
Créances	175,28	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	98,28
Disponibilités	0,00	Fournisseurs	2,18
Autres actifs circulants	0,00	Autres dettes à court terme	11,34
TOTAL ACTIF CIRCULANT	175,28	Total dettes à court terme	15,48
Comptes de régularisation	0,01	TOTAL DETTES	115,65
		Comptes de régularisation	0,42
TOTAL ACTIF	2 836,26	TOTAL PASSIF	2 836,26

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉCETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	403 422,39	311 894,96	717 317,35
Titres de recettes émis (b)	194 800,30	236 654,65	431 454,95
Réductions de titres (c)	0,00	2 581,20	2 581,20
Recettes nettes (d = b - c)	194 800,30	234 073,45	428 873,75
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	403 422,39	311 894,96	717 317,35
Mandats émis (f)	85 496,96	189 702,22	275 199,18
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	85 496,96	189 702,22	275 199,18
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	109 303,34	44 351,23	153 654,57
(h - d) Déficit			

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte de Gestion 2016 du Budget Annexe Assainissement dressé par le Receveur Municipal.

20. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Affectation du Résultat 2016

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE informe l'assemblée que la clôture du Compte Administratif 2016 du Budget Annexe Assainissement assujéti à la TVA fait apparaître les résultats tels qu'indiqués ci-dessous :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016

Assainissement

Compte Administratif voté le : 23 mars 2017

Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	44 351.23 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 88 576.50 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	132 927.73 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	-25 955.05 €
R 001 Excédent de financement	
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	-94 542.65 €
Excédent de financement	
Besoin de financement	-120 497.70 €

Au regard de ces données comptables, le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le résultat 2016 du Budget Annexe Assainissement de la manière suivante :

REPRISE		132 927.73 €
affectation en réserves R 1068		+ 120 497.70 €
report en fonctionnement R 002		12 430.03 €
DEFICIT REPORTE		

Le résultat de clôture 2016 de la section d'exploitation de 132 927.73 € est :

- affecté pour un montant de **120 497,70 €** pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement 2016,
- reporté en section de fonctionnement sur l'exercice 2017, pour un montant de : **12 430,03 €**.

21. FINANCES

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT – Budget Primitif 2017

Rapporteur : Jean-Yves SUDRE, Conseiller Municipal Délégué,
en charge de l'Eau et de l'Assainissement.

M. Jean-Yves SUDRE expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2017 du Budget Annexe Assainissement :

		EXPLOITATION	
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	231 226,03	218 796,08
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 12 430,03
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		231 226,03	231 226,03
		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	286 158,00	406 655,70
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	94 542,95	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 28 555,05	(si solde positif) 6,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		406 655,70	406 655,70
		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)		637 881,73	637 881,73

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	32 350,00	0,00	29 450,00	29 450,00	29 450,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
014	Atténuations de produits	100 000,00	0,00	42 500,00	42 500,00	42 500,00
05	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		164 850,00	0,00	104 550,00	104 550,00	104 550,00
06	Charges financières	2 500,00	0,00	2 200,00	2 200,00	2 200,00
07	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
08	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 318,00		4 318,03	4 318,03	4 318,03
Total des dépenses réelles d'exploitation		176 736,66	0,00	115 088,03	115 088,03	115 088,03
023	Vientent à la section d'investissement (6)	60 000,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	55 158,00		55 158,00	55 158,00	55 158,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		125 158,00		116 158,00	116 158,00	116 158,00
TOTAL		311 894,66	0,00	231 246,03	231 246,03	231 246,03

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	231 246,03
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	176 000,00	0,00	189 500,00	189 500,00	189 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		176 000,00	0,00	189 500,00	189 500,00	189 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		186 125,00	0,00	189 500,00	189 500,00	189 500,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	29 193,46		29 196,00	29 196,00	29 196,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		29 193,46		29 196,00	29 196,00	29 196,00
TOTAL		222 318,46	0,00	218 796,00	218 796,00	218 796,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	12 430,03
---	------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	231 246,03
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	86 982,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	------------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	180 000,00	94 542,65	230 000,00	230 000,00	324 542,65
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	205 000,00	94 542,65	230 000,00	230 000,00	324 542,65
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (DA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 004,54		14 002,00	14 002,00	14 002,00
	Total des dépenses financières	35 004,54	0,00	26 002,00	26 002,00	26 002,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	240 004,54	94 542,65	256 002,00	256 002,00	351 544,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	29 193,46		29 196,00	29 196,00	29 196,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	29 193,46		29 196,00	29 196,00	29 196,00
	TOTAL	270 198,00	94 542,65	285 198,00	285 198,00	380 700,65

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	26 155,05
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	406 655,70
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	124 507,38	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	135 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	259 507,38	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
009	Réserves (7)	10 767,01	0,00	120 497,70	120 497,70	120 497,70
005	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (DA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 767,01	0,00	120 497,70	120 497,70	120 497,70
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	270 274,39	0,00	290 497,70	290 497,70	290 497,70
021	Virement de la section d'exploitation (4)	60 000,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	55 158,00		55 158,00	55 158,00	55 158,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	115 158,00		116 158,00	116 158,00	116 158,00
	TOTAL	405 422,39	0,00	406 655,70	406 655,70	406 655,70

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	406 655,70
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

99 992,00

Le Conseil Municipal, M. Jean-Yves SUDRE entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif 2017 du Budget Annexe Assainissement ci-dessus présenté.

Départ de Mme Nadège BROSSEAUD-LEROY.

22. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Compte Administratif 2016

Rapporteur : Jean-Pierre PEYRIN, 1^{er} Adjoint.

M. Mohand HAMOUMOU, Maire, ne prenant pas part au vote, M. Jean-Pierre PEYRIN est désigné Président de Séance.

M. Jean-Pierre PEYRIN expose à l'assemblée que le Compte Administratif, établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année écoulée sont prises en compte, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (procédure de rattachement en fonctionnement, état des restes à réaliser pour l'investissement).

Contrairement à un budget prévisionnel qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le Compte Administratif qui décrit ce qui s'est effectivement passé, fait état des différences de réalisation dans l'exécution budgétaire entre les dépenses et les recettes de chaque section.

Le Compte Administratif 2016 du Budget Principal s'établit ainsi :

	RESULTAT DE L'EXECUTION			RESTES A REALISER			Résultat cumulé	
	Mandats émis	Titres émis	Résultat ou solde	Dépenses	Recettes	Résultat ou solde	Excédent	Déficit
TOTAL DU BUDGET	8 432 729,32 €	10 538 817,29 €	2 106 087,97 €	813 938,14 €	260 716,80 €	-553 221,34 €	2 650 568,10 €	-1 097 722,47 €
Fonctionnement	6 132 194,35 €	7 414 368,04 €	1 282 173,69 €				1 282 173,69 €	
Investissement	2 300 534,97 €	1 795 033,84 €	-544 501,13 €	813 938,14 €	260 716,80 €	-553 221,34 €		-1 097 722,47 €
002 Résultat reporté N-2		952 197,55 €	952 197,55 €				952 197,55 €	
001 Solde d'investissement N-2		416 217,88 €	416 217,88 €				416 217,88 €	
TOTAL PAR SECTION								
Fonctionnement	6 132 194,35 €	8 366 565,99 €	2 234 371,64 €				2 234 371,64 €	
Investissement	2 300 534,97 €	2 172 251,70 €	-128 283,27 €	813 938,14 €	260 716,80 €	-553 221,34 €		-481 604,61 €
Excédent 2016			2 106 087,37 €	Excédent global de clôture 2016			1 552 866,63 €	

Mise en réserve de crédits pour provision		résultat global de clôture 2016	1 564 866,63 €
	Investissement		
PROVISIONS			
Résultat de clôture 2016			

Pour l'exécution budgétaire 2016,

- La section d'exploitation est **excédentaire** avec un solde positif de **1 282 173,69 €** entre les recettes d'exploitation (7 414 368,04 €) et les dépenses d'exploitation (6 132 194,35 €)
- La section d'investissement est **déficitaire** avec un solde **négatif** de **- 116 283,27 €** entre les recettes d'investissement (2 184 251,70 €) et les dépenses d'investissement (2 300 534,97 €)
- Le solde des « reste à réaliser » en section d'investissement est négatif et s'élève à :
- 553 221,34 €

Le résultat de clôture 2016 s'établit comme suit (résultat de l'exécution et restes à réaliser) :

- Pour la section d'investissement - **669 504,61 €**
- Pour la section d'exploitation **2 234 371,24 €**

Soit un résultat global de **1 564 866,63 €**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 132 194,35	G	7 414 368,04
	Section d'investissement	B	2 300 534,97	H	1 756 033,84
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	952 197,55 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	416 217,86 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	8 432 729,32	= G+H+I+J	10 538 817,29
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	813 938,14	L	260 716,80
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	813 938,14	= K+L	260 716,80
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	6 132 194,35	= G+I+K	8 366 565,59
	Section d'investissement	= B+D+F	3 114 473,11	= H+J+L	2 432 968,50
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 246 667,46	= G+H+I+J+K+L	10 799 534,09

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 763 152,00	1 680 308,55	0,00	0,00	82 843,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 870 580,00	2 798 338,48	0,00	0,00	72 241,52
014	Atténuations de produits	201 000,00	200 600,00	0,00	0,00	400,00
65	Autres charges de gestion courante	705 450,00	705 207,66	0,00	0,00	60 191,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 460 191,00	5 384 654,69	0,00	0,00	215 686,91
66	Charges financières	90 000,00	91 471,21	0,00	0,00	7 529,79
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	211,09	0,00	0,00	5 788,91
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	59 680,04				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 764 880,04	5 476 187,29	0,00	0,00	289 693,35
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 100 000,00				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	653 007,06	650 007,06			-3 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 753 007,06	650 007,06			1 097 600,00
TOTAL		7 517 887,70	6 132 194,35	0,00	0,00	1 385 693,35
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(10) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	44 474,03	0,00	0,00	5 525,97
70	Produits services, domaine et ventes dir	430 900,00	401 312,50	0,00	0,00	-22 412,50
73	Impôts et taxes	5 030 560,00	5 898 323,70	0,00	0,00	-867 737,70
74	Dotations et participations	718 238,00	627 885,85	0,00	0,00	90 352,05
75	Autres produits de gestion courante	245 000,00	249 370,45	0,00	0,00	-4 370,45
Total des recettes de gestion courante		6 482 738,00	7 281 366,72	0,00	0,00	-798 642,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	78 336,68	128 372,05	0,00	0,00	-50 035,17
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 561 069,68	7 409 738,77	0,00	0,00	-848 677,89
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	4 629,27	4 629,27			0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 629,27	4 629,27			0,00
TOTAL		6 565 698,15	7 414 368,04	0,00	0,00	-848 677,89
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(10) 952 197,69				

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	260 111,00	00 305,24	148 420,30	21 265,40
204	Subventions d'équipement versées	117 151,00	4 536,38	78 344,24	30 271,27
21	Immobilisations corporelles	1 227 244,70	1 012 264,40	209 708,50	5 251,80
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 035 431,66	483 426,70	377 465,10	229 658,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 699 939,46	1 699 634,72	813 938,14	286 456,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	351 000,00	345 900,28	0,00	5 699,74
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	50 000,00	55 360,60	0,00	631,40
505	Dépenses imprévues	40 226,20			
	Total des dépenses financières	453 226,20	491 260,88	0,00	61 957,53
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 153 165,66	2 000 895,60	813 938,14	338 424,12
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	4 629,27	4 629,27		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	300 000,00	295 102,12		4 897,88
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	304 629,27	299 731,39		4 897,88
	TOTAL	3 457 794,93	2 300 626,99	813 938,14	343 322,00
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	383 670,19	112 500,51	260 716,80	10 443,88
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	383 670,19	112 500,51	260 716,80	10 443,88
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1008)	225 000,00	312 125,44	0,00	-87 125,44
1066	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	378 000,00	378 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 369,71	0,00	-369,71
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	604 000,00	692 415,15	0,00	-87 515,15
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	987 670,19	804 915,66	260 716,80	-77 071,27
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	1 100 000,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	653 007,06	658 007,06		-3 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	300 000,00	295 102,12		4 897,88
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 053 007,06	953 109,18		1 191 892,88
	TOTAL	3 041 572,25	1 756 032,84	260 716,80	1 024 826,61
	Pour information	(2) 416 217,86			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Le Conseil Municipal, M. Jean-Pierre PEYRIN entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte Administratif 2016 du Budget Principal présenté ci-dessus.

23. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Compte de Gestion 2016

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée qu'avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le Receveur Municipal établit un Compte de Gestion par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

Il comporte :

- une balance générale de tous les comptes tenus par le Receveur Municipal (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le Compte de Gestion est également soumis au vote de l'assemblée délibérante qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents Compte Administratif établi par l'ordonnateur (le Maire) et Compte de Gestion établi par le comptable public (le Receveur Municipal).

BILAN SYNTHÉTIQUE

En milliers d' Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	475,53	Dotations	4 488,74
Terrains	2 419,51	Fonds globales	8 219,00
Constructions	10 027,95	Reserves	15 979,17
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	15 526,47	Différences sur réalisations d'immobilisations	385,56
Immobilisations corporelles en cours	2 232,09	Report à nouveau	957,20
Immobilisations mises en construction, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	1 242,25	Résultat de l'exercice	1 282,17
Autres immobilisations corporelles	2 986,43	Subventions transférables	187,43
Total immobilisations corporelles (nettes)	56 535,69	Subventions non transférables	-4 564,95
Immobilisations financières	543,71	Droits de l'affilié, de coaffilié, de l'affiliant et du rattaché	0,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	57 558,94	Autres fonds propres	0,00
Stocks	0,00	TOTAL FONDS PROPRES	56 843,43
Créances	599,55	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13,00
Valeurs mobilières de placement	0,00	Dettes financières à long terme	3 659,88
Disponibilités	2 252,64	Fournisseurs	121,42
Autres actifs circulant	0,00	Autres dettes à court terme	591,11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 852,20	Total dettes à court terme	712,53
Comptes de régularisation	24,15	TOTAL DETTES	4 363,33
TOTAL ACTIF	60 435,28	Comptes de régularisations	16,52
		TOTAL PASSIF	60 435,28

RÉSULTATS BUDÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 457 795,11	7 520 887,70	10 978 682,81
Titres de recettes émis (b)	1 756 033,84	7 415 410,93	9 171 464,77
Réductions de titres (c)	0,00	1 062,89	1 062,89
Recettes nettes (d = b - c)	1 756 033,84	7 414 368,04	9 170 401,88
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 457 795,11	7 520 887,70	10 978 682,81
Mandats émis (f)	2 300 534,97	6 191 511,57	8 492 046,54
Annulations de mandats (g)	0,00	59 317,22	59 317,22
Dépenses nettes (h = f - g)	2 300 534,97	6 132 194,35	8 432 729,32
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 282 173,69	717 672,56
(a - d) Déficit	544 908,13		

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte de Gestion 2016 du Budget Principal dressé par le Receveur Municipal.

24. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Affectation du Résultat 2016

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU informe l'assemblée que la clôture du Compte Administratif 2016 du Budget Principal assujetti à la TVA fait apparaître les résultats tels qu'indiqués ci-dessous :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	
Budget Principal	
Compte Administratif voté le : 09/03/2017	
Résultat de fonctionnement reporté N-1	
A - Résultat de l'exercice	1 282 173.69 €
B - Résultat antérieur reporté	+ 952 197.55 €
C - Résultat à affecter (hors restes à réaliser)	+ 2 234 371.24 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 Besoin de financement	-128 283.27 €
Ecart sur provision semi budgétaire	12 000.00 €
R 001 Excédent de financement	
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	-553 221.34 €
Excédent de financement	
Besoin de financement	-669 504.61 €

Au regard de ces données comptables, le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le résultat 2016 du Budget Principal de la manière suivante :

REPRISE		+ 2 234 371,24 €
affectation en réserves R 1068		+ 700 000,00 €
report en fonctionnement R 002		+ 1 534 371,24 €
DEFICIT REPORTE		

Le résultat de clôture 2016 de la section d'exploitation de + 2 234 371,24 € est :

- affecté pour un montant de 700 000 € correspondant au montant inscrit au budget 2017 et qui permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement 2017, 669 504,61 €
- reporté en section de fonctionnement sur l'exercice 2017, pour un montant de : 1 534 371,24 €

Arrivée de M. Jean-Baptiste M'BOUNGOU.

25. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Budget Primitif 2017

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée le contenu du Budget Primitif 2017 du Budget Principal :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 994 107,24	9 459 720,00
+	+	+	
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédant) 1 534 371,24
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		7 994 107,24	7 904 107,24
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1060)	3 548 250,38	4 217 800,00
+	+	+	
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	833 930,14	260 710,00
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 116 283,37	(si solde positif) 0,00
=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 478 576,80	4 478 576,80
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		12 472 684,04	12 472 684,04

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 763 152,00	0,00	1 800 900,00	1 800 900,00	1 800 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 870 580,00	0,00	2 991 387,00	2 991 387,00	2 991 387,00
014	Atténuations de produits	201 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
05	Autres charges de gestion courante	765 459,00	0,00	708 294,00	708 294,00	766 294,00
006	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 600 191,00	0,00	5 730 581,00	5 730 581,00	5 730 581,00
06	Charges financières	89 000,00	0,00	87 557,87	87 557,87	87 557,87
07	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
08	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
002	Dépenses imprévues	50 680,64		116 078,37	116 078,37	116 078,37
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 744 880,64	0,00	6 940 217,24	6 940 217,24	6 940 217,24
003	Virement à la section d'investissement (5)	1 100 000,00		1 285 000,00	1 285 000,00	1 285 000,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	653 007,08		768 890,00	768 890,00	768 890,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 753 007,08		2 053 890,00	2 053 890,00	2 053 890,00
TOTAL		7 517 887,70	0,00	7 994 107,24	7 994 107,24	7 994 107,24

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 994 107,24
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	438 900,00	0,00	462 790,00	462 790,00	462 790,00
73	Impôts et taxes	5 030 580,00	0,00	5 244 090,00	5 244 090,00	5 244 090,00
74	Dotations et participations	718 238,00	0,00	372 321,00	372 321,00	372 321,00
75	Autres produits de gestion courante	245 000,00	0,00	255 000,00	255 000,00	255 000,00
Total des recettes de gestion courante		6 482 738,00	0,00	6 379 201,00	6 379 201,00	6 379 201,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	78 336,88	0,00	52 300,00	52 300,00	52 300,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		12 600,00	12 600,00	12 600,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 561 074,88	0,00	6 444 101,00	6 444 101,00	6 444 101,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	4 629,27		15 629,00	15 629,00	15 629,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 629,27		15 629,00	15 629,00	15 629,00
TOTAL		6 565 704,15	0,00	6 459 730,00	6 459 730,00	6 459 730,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 534 371,24
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 994 107,24
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 038 261,00	<p>Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.</p>
---	---------------------	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	200 111,00	148 430,30	128 400,00	129 400,00	270 830,30
204	Subventions d'équipement versées	117 151,00	70 344,24	107 000,00	107 000,00	165 344,24
21	Immobilisations corporelles	1 227 244,70	200 700,00	1 313 000,00	1 313 000,00	1 523 212,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 000 421,00	377 400,10	1 402 000,00	1 402 000,00	1 800 400,10
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 699 936,45	813 938,14	3 010 900,00	3 010 900,00	3 824 842,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	351 000,00	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régime) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	60 000,00	0,00	07 000,00	07 000,00	67 000,00
020	Dépenses imprévues	40 220,30		100 322,30	100 322,30	100 322,30
	Total des dépenses financières	403 220,30	0,00	821 822,30	821 822,30	821 822,30
46...	Total des op., pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 103 156,75	813 938,14	3 832 722,30	3 832 722,30	4 348 644,53
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	- 629,27		75 629,00	75 629,00	15 629,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	304 629,27		75 629,00	75 629,00	15 629,00
	TOTAL	3 407 785,11	813 938,14	3 908 351,30	3 908 351,30	4 364 293,53

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	116 293,27
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 478 576,50
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 136)	303 070,19	200 716,80	1 007 170,00	1 007 170,00	1 207 886,99
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	303 070,19	200 716,80	1 007 170,00	1 007 170,00	1 207 886,99
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1000)	225 000,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
1000	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	370 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régime) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
	Total des recettes financières	604 800,00	0,00	1 156 000,00	1 156 000,00	1 156 000,00
46...	Total des op., pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	907 870,19	200 716,80	2 163 170,00	2 163 170,00	2 424 886,99
027	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	1 100 000,00		1 285 000,00	1 285 000,00	1 285 000,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	653 007,00		760 000,00	760 000,00	760 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 053 007,00		2 045 000,00	2 045 000,00	2 045 000,00
	TOTAL	3 061 577,38	200 716,80	4 217 900,00	4 217 900,00	4 478 576,50

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 478 576,50
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour ce budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouvelles immobilisations de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	2 038 251,00
--	---------------------

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 763 162,00	1 860 900,00	1 860 900,00
0012	Archets prestati* services (hors terrains)	243 000,00	340 030,00	340 030,00
00111	Eau et assainissement	35 400,00	37 600,00	37 600,00
00112	Energie - Electricité	220 000,00	215 000,00	215 000,00
00118	Autres fournitures non stockables	101 000,00	176 000,00	176 000,00
00222	Carburants	27 700,00	23 500,00	23 500,00
00223	Alimentation	2 830,00	3 000,00	3 000,00
00301	Fournitures d'entretien	15 000,00	15 000,00	15 000,00
00302	Fournitures de petit équipement	97 070,00	123 475,00	123 475,00
00303	Fournitures de voirie	34 000,00	35 000,00	35 000,00
00306	Vêtements de travail	20 200,00	20 400,00	20 400,00
0034	Fournitures administratives	15 250,00	13 145,00	13 145,00
0035	Lignes, disques, ... (médiathèque)	13 100,00	13 100,00	13 100,00
0037	Fournitures scolaires	10 450,00	15 000,00	15 000,00
0038	Autres mobiliers et fournitures	1 900,00	1 900,00	1 900,00
011	Coûts de prestations de services	75 800,00	70 000,00	70 000,00
0132	Locations immobilières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
0135	Locations mobilières	32 700,00	29 000,00	29 000,00
01521	Entretien terrains	26 000,00	21 000,00	21 000,00
015221	Entretiens, réparations bâtiments publics	35 200,00	50 000,00	50 000,00
015231	Entretiens, réparations voiries	36 175,00	41 170,00	41 170,00
01524	Entretiens bois et forêts	100,00	100,00	100,00
01551	Entretiens mobilier roulant	31 000,00	21 400,00	21 400,00
01558	Entretiens autres biens mobiliers	10 400,00	15 200,00	15 200,00
0158	Maintenance	101 000,00	111 250,00	111 250,00
0161	Multimédias	33 300,00	40 750,00	40 750,00
0182	Documentation générale et technique	4 050,00	4 300,00	4 300,00
0184	Versements à des organismes de formation	30 500,00	30 000,00	30 000,00
0188	Autres frais divers	200,00	350,00	350,00
0225	Indemnités aux comptables et régisseurs	1 500,00	2 000,00	2 000,00
0226	Honoraires	15 400,00	20 500,00	20 500,00
0228	Divers	100,00	2 000,00	2 000,00
0231	Annonces et insertions	10 000,00	15 000,00	15 000,00
0232	Fêtes et cérémonies	44 050,00	7 800,00	7 800,00
0235	Catalogues et imprimés	60 100,00	43 820,00	43 820,00
0237	Publications	4 000,00	5 200,00	5 200,00
0238	Divers	10 220,00	9 600,00	9 600,00
0240	Divers	24 050,00	30 400,00	30 400,00
0251	Voyages et déplacements	9 550,00	7 000,00	7 000,00
0255	Missions	3 500,00	4 600,00	4 600,00
0257	Réceptions	17 550,00	24 325,00	24 325,00
0261	Frais d'affranchissement	10 250,00	12 600,00	12 600,00
0262	Frais de télécommunications	27 100,00	25 100,00	25 100,00
027	Services bancaires et assimilés	70,00	650,00	650,00
0281	Concours divers (cotisations)	3 700,00	2 085,00	2 085,00
0283	Frais de nettoyage des locaux	46 300,00	46 600,00	46 600,00
02876	Remb. frais à un GFP de rattachement	33 000,00	42 000,00	42 000,00
0288	Autres services extérieurs	4 900,00	11 000,00	11 000,00
03512	Taxes foncières	65 500,00	65 500,00	65 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 870 880,00	2 891 387,00	2 891 387,00
0218	Autre personnel extérieur	33 000,00	0,00	0,00
0332	Cotisations versées au F.M.A.L.	8 900,00	8 235,00	8 235,00
0336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 500,00	27 826,00	27 826,00
04111	Rémunération principale titulaires	1 447 000,00	1 512 300,00	1 512 300,00
04112	NBI, SET, indemnité résidence	21 500,00	23 450,00	23 450,00
04110	Autres indemnités titulaires	105 000,00	117 496,00	117 496,00
04131	Rémunérations non tit.	340 000,00	373 523,00	373 523,00
04182	Emplois d'avenir	21 000,00	0,00	0,00
04180	Autres emplois d'insertion	31 000,00	54 855,00	54 855,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6451	Cotisations à FUR S.S.A.F.	225 000,00	238 426,00	238 426,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	420 000,00	426 050,00	426 050,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 000,00	24 075,00	24 075,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	51 200,00	60 000,00	60 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	6 000,00	7 100,00	7 100,00
6458	Coût. aux autres organismes sociaux	14 000,00	19 180,00	19 180,00
6472	Prestations familiales directes	63 400,00	65 661,00	65 661,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 760,00	6 600,00	6 600,00
6488	Autres charges	5 000,00	5 750,00	5 750,00
614	Atténuations de produits	201 000,00	110 000,00	110 000,00
73023	Fonds péréquation res. com. et intercom	201 000,00	110 000,00	110 000,00
65	Autres charges de gestion courante	763 459,00	768 294,00	768 294,00
6531	Indemnités	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6534	Coût. de sécurité sociale - part patron	6 450,00	6 450,00	6 450,00
6535	Fermeture	10 000,00	5 000,00	5 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	135 600,00	137 305,00	137 305,00
65541	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	0,00	30 000,00	30 000,00
65548	Autres contributions	48 000,00	24 000,00	24 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	45 000,00	35 500,00	35 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	165 000,00	171 000,00	171 000,00
6574	Subv. fonct. Associa ^t , personnes privée	244 000,00	260 000,00	260 000,00
658	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 614 + 65 + 658)		5 600 191,00	5 730 581,00	5 730 581,00
66	Charges financières (b)	99 000,00	87 557,87	87 557,87
66111	Intérêts réglés à l'échéance	95 000,00	85 000,00	85 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 000,00	-5 042,13	-5 042,13
6616	Intérêts des autres dettes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6688	Autres	8 000,00	6 600,00	6 600,00
67	Charges exceptionnelles (c)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6713	Secours et dots	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (8)	0,00	0,00	0,00
622	Dépenses imprévues (e)	89 683,64	114 078,37	114 078,37
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		5 764 898,64	5 942 217,24	5 942 217,24
623	Virement à la section d'investissement	1 100 000,00	1 285 890,00	1 285 890,00
642	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	653 007,06	768 890,00	768 890,00
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	653 007,06	768 890,00	768 890,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 753 007,06	2 053 890,00	2 053 890,00
042	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 753 007,06	2 053 890,00	2 053 890,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 517 887,70	7 994 107,24	7 994 107,24

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 994 107,24

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	45 000,00	45 000,00	45 000,00
0419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	45 000,00	45 000,00
70	Produits services, domaines et ventes div	438 800,00	462 736,00	462 736,00
7022	Coupes de bois	800,00	800,00	800,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	3 000,00	3 000,00
70323	Reduc. occupat° domaine public communal	5 000,00	8 000,00	8 000,00
70338	Autres redevances et recettes diverses	0,00	110,00	110,00
704	Travaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	55 000,00	60 000,00	60 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	7 500,00	7 500,00	7 500,00
7066	Redevances services à caractère social	70 000,00	75 000,00	75 000,00
7067	Reduc. services périscolaires et enseign	110 000,00	120 000,00	120 000,00
70688	Autres prestations de services	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7079	Autres marchandises	80 000,00	70 000,00	70 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immobilières)	0,00	130,00	130,00
70841	Mise à dispo personnel D.A., règles	85 000,00	82 000,00	82 000,00
70846	Mise à dispo personnel ODP rattachement	0,00	650,00	650,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	4 000,00	4 000,00	4 000,00
73	Impôts et taxes	5 030 588,00	5 244 936,00	5 244 936,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 807 500,00	1 534 210,00	1 534 210,00
73211	Attributions de compensation	838 500,00	930 500,00	930 500,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	130 394,00	130 394,00
7323	Revers. prêt. de l'Etat sur le P&J	83 920,00	83 920,00	83 920,00
7336	Droits de place	800,00	800,00	800,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	29 000,00	29 000,00	29 000,00
7354	Surtaxe sur les eaux minérales	2 400 000,00	2 460 000,00	2 460 000,00
7361	Taxes additionnelles droits de mutation	72 000,00	70 000,00	70 000,00
74	Dotations et participations	718 238,00	372 321,00	372 321,00
7411	Dotation forfaitaire	170 000,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	42 800,00	40 000,00	40 000,00
74170	Autres participations Etat	21 000,00	130 000,00	130 000,00
7473	Participat° Départements	13 000,00	13 000,00	13 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	7 215,00	7 000,00	7 000,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	120 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	260 000,00	108 000,00	108 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	44 128,00	38 700,00	38 700,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	1 768,00	547,00	547,00
74834	Etat - Compens. éconstrat° taxes foncière	3 930,00	3 940,00	3 940,00
74835	Etat - Compens. éconstrat° taxe habitat	9 050,00	14 034,00	14 034,00
7485	Dotation pour les litres sécurisés	5 100,00	5 100,00	5 100,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	248 950,00	258 380,00	258 380,00
752	Revenus des immobilités	220 000,00	220 000,00	220 000,00
758	Produits divers de gestion courante	28 950,00	28 380,00	28 380,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 76		6 488 724,00	6 378 807,00	6 378 807,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	76 336,88	62 360,00	62 360,00
7710	Autres produits except. opérat° gestion	20 236,88	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 100,00	2 300,00	2 300,00
7760	Produits exceptionnels divers	54 000,00	60 060,00	60 060,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (8)	0,00	12 000,00	12 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnement courant	0,00	12 000,00	12 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 565 060,88	6 444 167,00	6 444 167,00
842	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 629,27	15 629,00	15 629,00
777	Quote part subv invest transf copie rétat	4 629,27	15 629,00	15 629,00
843	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 629,27	15 629,00	15 629,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 569 690,15	6 459 796,00	6 459 796,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 534 371,24
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 994 107,24

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
018	Stocks	0,00	0,00	0,00
09	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	260 111,00	128 400,00	128 400,00
203	Frais rétroactifs diversifiés inférieurs	0 000,00	10 500,00	10 500,00
2031	Frais d'études	234 000,00	41 000,00	41 000,00
2051	Cessions, droits similaires	17 400,00	67 000,00	67 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	117 151,89	107 000,00	107 000,00
2041502	Autres gîtes - Bâtements et installat°	97 151,89	84 500,00	84 500,00
20422	Privé : Bâtements, installations	20 000,00	22 500,00	22 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 227 244,79	1 313 804,00	1 313 804,00
2111	Terrens nus	124 000,00	128 200,00	128 200,00
2115	Terrens bâtis	0,00	100 000,00	100 000,00
2129	Autres agencements et aménagements	45 000,00	197 000,00	197 000,00
21310	Équipements de circulation	13 404,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	307 950,00	342 400,00	342 400,00
2139	Autres constructions	123 500,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	205 150,00	200 000,00	200 000,00
2152	Installations de voirie	30 400,00	14 000,00	14 000,00
2101	Ouvrages et objets d'art	0,00	0 000,00	0 000,00
2160	Matériel de transport	107 233,10	65 000,00	65 000,00
2180	Matériel de bureau et informatique	81 700,24	22 320,00	22 320,00
2184	Mobilier	26 000,00	20 000,00	20 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	92 351,20	150 200,00	150 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 098 431,85	1 482 000,00	1 482 000,00
2313	Constructions	1 045 170,00	1 482 000,00	1 482 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage technique	50 255,80	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 698 839,45	3 010 804,00	3 010 804,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	500,00	500,00
10200	Taxe d'aménagement	0,00	500,00	500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	341 000,00	340 000,00	340 000,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	340 000,00	340 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	60 000,00	67 000,00	67 000,00
27930	Céance Autres établissements publics	60 000,00	67 000,00	67 000,00
603	Dépenses imprévues	48 320,39	108 320,39	108 320,39
Total des dépenses financières		453 320,39	521 320,39	521 320,39
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 160 160,44	3 532 720,39	3 532 720,39
603	Opérat° entre transfert entre sections (7)	4 029,27	15 029,00	15 029,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	4 029,27	15 029,00	15 029,00
13911	État et établissements nationaux	200,00	10 320,00	10 320,00
13912	Sub. transf. op.é. résul. Régions	0,00	350,00	350,00
13913	Sub. transf. op.é. résul. Départements	0,00	520,00	520,00
13910	Autres subventions d'équipement	2 690,07	2 670,00	2 670,00
13932	Sub. transf. op.é. résul. Amendes police	1 700,00	1 700,00	1 700,00
Charges transférées (9)		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	350 000,00	0,00	0,00
2115	Terrens bâtis	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		304 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 464 160,44	3 532 720,39	3 532 720,39

RESTES A REALISER N-1 (11)	813 938,14
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	116 283,27
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 478 576,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
10	Subventions d'investissement (hors 120)	380 610,19	1 607 170,00	1 607 170,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	16 341,40	32 015,00	32 015,00
1312	Subv. transf. Régions	5 250,40	305 421,00	305 421,00
1313	Subv. transf. Départements	105 358,40	144 250,00	144 250,00
1314	Subv. transf. Autres E.P.L.	15 050,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, F3	0,00	100 316,00	100 316,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	150 000,00	210 000,00	210 000,00
1320	Subv. non transf. Autres groupements	81 561,60	04 519,00	04 519,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	0,00
14	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		380 610,19	1 607 170,00	1 607 170,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	600 000,00	670 000,00	670 000,00
10222	FCTVA	195 000,00	70 000,00	70 000,00
10220	Taxe d'aménagement	60 000,00	100 000,00	100 000,00
1000	Excédents de fonctionnement capitalisés	345 000,00	700 000,00	700 000,00
135	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
145	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
16	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
25	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	285 000,00	285 000,00
Total des recettes financières		600 000,00	1 156 000,00	1 156 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		980 610,19	2 163 970,00	2 163 970,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement	1 200 000,00	1 285 000,00	1 285 000,00
040	Cédant* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	650 000,00	788 890,00	788 890,00
2002	Frais liés à la réalisation des documents	2 000,00	1 000,00	1 000,00
2003	Frais d'études	150 000,00	170 570,00	170 570,00
2004	Subv. Dot. Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2004	OPF : Bâtiments, installations	5 150,00	6 190,00	6 190,00
2004	Privé : Bâtiments, installations	5 000,00	6 000,00	6 000,00
2005	Concessions et droits similaires	42 000,00	19 000,00	19 000,00
2012	Plantations d'arbres et d'arbustes	300,00	300,00	300,00
2016	Autres aménagements de terrains	4 200,00	4 200,00	4 200,00
2012	Aménagements de voirie	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2013	Installations générales, agencements, ...	130,00	130,00	130,00
2016	Autres constructions	1 200,00	1 200,00	1 200,00
2016	Autres matériels, outillages incendie	700,00	0,00	0,00
2017	Matériel roulant	0,00	900,00	900,00
2017	Autre matériel et outillage de voirie	3 300,00	3 300,00	3 300,00
2016	Autres matériels, matériel et outillage	280 000,00	280 000,00	280 000,00
2012	Matériel de transport	27 000,00	41 400,00	41 400,00
2013	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	70 270,00	70 270,00
2014	Abolition	11 700,00	12 700,00	12 700,00
2016	Autres items corporelles	60 000,00	110 000,00	110 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 750 000,00	2 053 890,00	2 053 890,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	0,00	0,00
2753	Créance Autres établissements publics	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 050 000,00	2 053 890,00	2 053 890,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (ie Total des recettes réelles et d'ordre)		3 040 610,19	4 217 860,00	4 217 860,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	260 716,80
+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 478 576,80

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Libellés	61 Opérations non ventilables	6 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
DEPENSES												
Depenses réelles	522 822	1 694 320	9 170	38 485	254 781	103 269	0	0	21 000	961 490	0	3 522 720
- Equipements municipaux (2)		1 681 800	9 170	38 485	254 781	88 760	0	0	0	801 000	0	2 693 594
- Equip. non municipaux (MCM) (2)		2 500	0	0	0	14 500	0	0	20 000	70 000	0	137 500
- Opérations associatives	522 822											659 822
Depenses d'ordre	15 000											15 000
Total dépenses de l'exercice	538 401	1 694 320	9 170	38 485	254 780	103 269	0	0	21 000	961 500	0	3 548 320
RAR M-1 et reports	116 263	219 289	95 045	64 567	143 649	63 662	0	0	0	230 915	0	939 221
Total cumul dépenses d'investissement	654 664	1 913 609	25 215	103 052	400 029	166 931	0	0	21 000	1 192 415	0	4 487 541
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 209 696	443 000	0	41 421	107 885	0	0	0	1 000	414 854	0	4 277 849
RAR M-1 et reports	0	0	99 000	0	0	20 000	0	0	0	239 717	0	360 717
Total cumul recettes d'investissement	3 209 696	443 000	99 000	41 421	107 885	20 000	0	0	1 000	654 571	0	4 638 566
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 369 836	2 451 634	273 545	878 433	651 795	768 039	188 680	0	12 630	519 212	4 000	7 294 187
RAR M-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumul dépenses de fonctionnement	2 369 836	2 451 634	273 545	878 433	651 795	768 039	188 680	0	12 630	519 212	4 000	7 294 187
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	9 281 240	311 338	170	138 800	86 520	269 000	0	0	255 000	77 080	0	6 429 736
RAR M-1 et reports	1 534 371	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 534 371
Total cumul recettes de fonctionnement	6 955 677	311 338	170	138 800	86 520	269 000	0	0	255 000	77 080	0	7 964 107

Catégorie	Organisme	Montants				
		2014	2015	2016	Demande 2017	Proposition 2017
Ecoles	USEP Roghi	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
	A.S Collège Volvigo	1 100 €	1 100 €	1 000 €	1 500 €	1 000 €
	Foyer Socio-Culturel Hugo	900 €	900 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
	Sous TOTAL	4 500 €	4 500 €	4 500 €	5 000 €	4 500 €
Associations Sportives	Amicale Laïque	5 000 €	5 000 €		7 000 €	4 500 €
	CSV (Foot)	27 000 €	25 000 €		25 000 €	22 000 €
	Fraternelle des Volcans	5 000 €	5 000 €		5 000 €	4 500 €
	JCV (Judo)	8 000 €	7 200 €		7 500 €	7 200 €
	Volvic Tennis Club	1 500 €	1 350 €		2 500 €	1 300 €
	Pétanque Crouzol	1 400 €	1 300 €		1 500 €	1 300 €
	MYB (Basket)	1 800 €	1 700 €		2 000 €	1 700 €
	Yoga des Sources	400 €	350 €		450 €	450 €
	Boxing Club Volvic	1 500 €	1 400 €		5 000 €	1 500 €
	VOLVIC VELO NATURE	3 500 €	2 800 €		4 500 €	3 000 €
	Karaté Self Défense	1 000 €	1 000 €		1 000 €	1 000 €
	Volvic Escrime Club	500 €	700 €		2 500 €	1 500 €
	Pétanque Moullet	0 €	300 €		350 €	350 €
	Aïkido Chant-Volvic	0 €			800 €	800 €
	Trail de Vulcain	500 €	800 €		-	800 €
	Cross Volvic	5 000 €	5 000 €		-	5 000 €
	AS CAPPADOCE	0 €	300 €		0 €	0 €
	Volvic Nature Trail	NA	NA		500 €	500 €
	Sous TOTAL	62 600 €	59 150 €	57 500 €	65 600 €	57 400 €
	Associations Cultures Animations	Leuc Vives	0 €	0 €	1 900 €	1 200 €
Lutrinans Volvicois		1 000 €	1 000 €	900 €	0 €	0 €
VAP		800 €	750 €	750 €	750 €	750 €
Comité de Jumelage		3 000 €	2 500 €	2 300 €	2 500 €	2 300 €
Volvic Enharmonie		0 €		873 €	0 €	0 €
Théâtre DEMO		200 €	200 €	200 €	1 200 €	200 €
Volvic Histoire et Patrimoine		0 €	0 €	0 €	750 €	200 €
Sous TOTAL	5 000 €	4 450 €	6 923 €	6 400 €	4 650 €	
Associations Développement Local	Office de Tourisme	42 000 €	42 000 €			
	Lavaur (Crouzol)	450 €	450 €	0 €	0 €	0 €
	Les Amis de Volvic	350 €	350 €	300 €	800 €	350 €
	Société de Chasse Volvic Haut	350 €	0 €	150 €	350 €	350 €
	Amicale des Sapeurs Pompiers	3 500 €	3 200 €	3 000 €	3 500 €	2 800 €
	Association des Jeunes Sapeurs pompiers	900 €	0 €	0 €	1 200 €	700 €
	F.N.A.C.A.	600 €	450 €	400 €	500 €	300 €
	Les Broussous	400 €	350 €	350 €	500 €	500 €
	Jardiniers des Pays d'Auvergne	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
	IMAPEC	13 100 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €
	Groupe Victor	300 €	300 €	250 €	300 €	250 €
	A.N.A.C.R.	200 €		150 €	400 €	300 €
	Comité du Personnel	18 000 €	17 000 €	17 000 €	17 000 €	17 000 €
	Prolevo	NA	NA	4 000 €	0 €	0 €
	Traces de pierre	NA	NA	5 000 €	7 000 €	5 000 €
	Tourterelle	NA	NA	400 €	500 €	500 €
	Four du Vallard	NA	NA	150 €	300 €	300 €
Maison de pays de Volvic	NA	NA	NA	250 €	100 €	
Sous TOTAL	80 350 €	69 300 €	31 350 €	32 550 €	28 150 €	
Sous TOTAL Associatif		152 450 €	137 400 €	100 271 €	103 550 €	94 200 €
Autres	CEPW	100 000 €				100 000 €
	CCAS	217 000 €				171 000 €
	Sous TOTAL Autres	317 000 €			0 €	171 000 €
TOTAL		469 900 €	436 800 €	331 821 €	307 100 €	273 350 €

Interventions :

M. Daniel BAPTISTE / M. Joël DE AMORIM précisent que dans le tableau transmis, l'absence de montant résulte soit d'un dossier de demande de subvention non déposé ou de l'absence de demande de l'association qui considère qu'elle n'a pas besoin de subvention pour cette année.

M. Eric AGBESSI s'étonne qu'il n'y ait pas de soutien financier attribué à l'école de Moulet pour les projets en cours et portés par le directeur de l'Ecole (cf. sujet sur la guerre). Il s'agit d'un gros travail qui mérite d'être soutenu.

M. Mohand HAMOUMOU précise il n'y a pas eu à sa connaissance de demande exprimée et formalisée. Sur la base d'un dossier de demande de subvention, il n'y a pas de difficulté pour étudier un tel projet. En revanche, à quel titre l'aide serait-elle faite et qui serait le bénéficiaire

M. Eric AGBESSI s'interroge sur le montant attribué à l'Association : Les Amis de Volvic : la demande était de 750 €. Le montant proposé au vote est de seulement 250 €, aussi M. Eric AGBESSI s'étonne d'un tel écart.

M. Mohand HAMOUMOU rappelle que l'attribution des subventions répond à des règles dont une notamment qui stipule que pour la première année de fonctionnement d'une association aucune subvention n'est versée. M. Mohand HAMOUMOU suggère donc qu'une demande exceptionnelle soit faite et pourrait être examinée.

Les règles d'instruction des demandes relèvent avant tout d'une question d'égalité de traitement des dossiers.

M. Joël DE AMORIM insiste sur l'application des règles d'attribution et fait observer que précisément pour ce dossier et en toute équité, la décision aurait dû conduire à ne pas attribuer de subvention (1^{ère} année de fonctionnement). Un montant de 250 € a tout de même été alloué pour prendre en compte l'activité de l'association.

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, **APPROUVE** par 19 voix « pour » et 5 voix « contre » (M. Laurent PÉNEVÈRE, M. Eric AGBESSI, M. Louis-Paul COLDREY, Mme Morgane GENEIX, Mme Françoise RIGOLET) le Budget Primitif 2017 du Budget Principal ci-dessus présenté.

26. FINANCES

BUDGET PRINCIPAL – Vote des taux d'imposition 2017

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU expose à l'assemblée que le produit assuré pour 2017 est égal aux bases notifiées pour 2017 auxquelles sont appliqués les taux de 2016.

BASES PREVISIONNELLES NOTIFIEES A LA COMMUNE	2017	taux 2016	Produit assuré 2017
Taxe d'habitation	5 560 000	6,75%	375 300,00 €
Taxe sur le foncier bâti	8 427 000	13,46%	1 134 274,20 €
Taxe sur le foncier non bâti	42 700	57,71%	24 642,17 €
Total			1 534 216,37 €

Sur la base de ces éléments et du projet budget, le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, **VALIDE** le maintien des taux d'imposition pour l'année 2017.

Taxe Habitation	Taux 2017	6.75 %
Taxe foncier bâti	Taux 2017	13.46 %
Taxe foncier non bâti	Taux 2017	57.71 %

27. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

SIAD – Remplacement et désignation d'un représentant titulaire

Rapporteur : Mohand HAMOUMOU, Maire.

M. Mohand HAMOUMOU rappelle à l'assemblée que :

- par délibération n° 38/2014 en date du 10 avril 2014, le Conseil Municipal a désigné les représentants titulaires et suppléants au sein du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD),
- par délibération n° 18/2016 en date du 24 mars 2016, le Conseil Municipal a désigné M. Florent LOUSTALET en tant que représentant suppléant, remplaçant ainsi, Mme Sylvie LAGARDE, démissionnaire.

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration du SIAD le 29 mars prochain, et suite à la démission de M. Gilles BRUNEL, en tant que représentant titulaire, il convient de procéder à son remplacement.

Interventions :

M. Gilles BRUNEL précise qu'il a démissionné pour des questions de « conflit d'intérêt ». Des « proches » travaillent et interviennent dans le même champ que le SIAD.

Candidature : M. Mohand HAMOUMOU.

Il est procédé au vote : 24 votants

Le Conseil Municipal, M. Mohand HAMOUMOU entendu, et après vote, à l'unanimité, **DÉSIGNE**, M. Mohand HAMOUMOU, représentant titulaire au sein du SIAD.

INFORMATIONS

- Prochains Conseils Municipaux

Prochains Conseils Municipaux :

JEUDI 20 AVRIL 2017 19 H
 JEUDI 18 MAI 2017 19 H
 JEUDI 22 JUIN 2017 19 H

Elections Présidentielles : Permanences assesseurs

DIMANCHE 23 AVRIL 2017 1^{er} tour
 DIMANCHE 7 MAI 2017 2^{ème} tour

Elections Législatives : Permanences assesseurs

DIMANCHE 11 JUIN 2017 1^{er} tour
 DIMANCHE 18 JUIN 2017 2^{ème} tour

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune intervention n'étant demandée, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h30.

La Secrétaire de séance,
Christine DIEUX



Le Maire,
Mohand HAMOUMOU